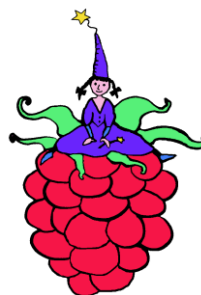


ASSOCIATION FRAMBOISINE

03/05/2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2022

Assemblée Générale



*Psychologue
Lieu d'Accueil Enfants Parents
Multi-Accueil d'Iteuil
Multi-Accueil de Vivonne
Relais Petite Enfance*

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES

Nous tenons tout particulièrement à remercier nos partenaires et nos élus :

- La Caisse d'Allocation Familiale, la Mutuelle Sociale Agricole,
- La Communauté de Communes Des Vallées du Clain,
- La Protection Maternelle et Infantile, le Conseil Général de la Vienne,
- Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine,
- Le cabinet d'expertise-comptable BAKERTILLY,
- Le cabinet de commissariat aux comptes CGPE AUDIT & EXPERTISE,
- L'ACEPP86
- L'ACEPP 17
- ELISFA
- L'association Chat-Perché
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation 86
- Les Docteurs Fizelier et Besnier
- La médecine du travail

Pour tout le soutien qu'ils apportent au quotidien, à l'association Framboisine

SOMMAIRE

LE MOT DE BIENVENUE.....	3
LES DIFFÉRENTES MISSIONS	6
ORGANIGRAMME FRAMBOISINE.....	8
CHARTRE NATIONALE POUR L'ACUEIL DU JEUNE ENFANT	10
BILAN 2022... UNE ANNÉE INTENSE	12
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 PSYCHOLOGUE.....	19
RELAIS PETITE ENFANCE.....	21
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS	34
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 MULTI-ACCUEIL DE VIVONNE.....	42
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 MULTI-ACCUEIL D'ITEUIL	52
LA MISSION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE.....	61
BILAN COMPTABLE 2022.....	63
RAPPORTS COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022 ...	65
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022	65
COMPTE DE RÉSULTAT 2022 (tous les services).....	66
COMPTE DE RÉSULTAT 2022 (sans le service INFRA)	67
2023, LES PROJETS : DES NOUVEAUX CHANTIERS.....	68
BUDGET PRÉVISIONNEL 2023.....	71
LE MOT DE LA FIN.....	73

LE MOT DE BIENVENUE...

FRAMBOISINE est une association indépendante de loi 1901 à but non lucratif, créée en juin 2002, par un mouvement parental déterminé à proposer un service multi-accueil petite enfance sur le territoire des Vallées du Clain.

C'est le fruit du travail des bénévoles, soutenus par les partenaires financiers, qui a permis l'ouverture des différents services

- Multi-accueil d'Iteuil le 1^{er} mars 2003,
- Multi-accueil de Vivonne le 1^{er} juin 2004,
- Relais Petite Enfance le 1^{er} mars 2003,
- Lieu d'Accueil Enfants Parents le 1^{er} mars 2003.

Aujourd'hui encore, ces services actifs, s'adressent en priorité aux résidents de la CCVC.

Dans le souci de répondre aux familles en matière de petite enfance, FRAMBOISINE propose 5 services différents :

Les multi-accueils de Vivonne et d'Iteuil sont des structures où l'accueil des enfants (régulier ou ponctuel, à temps plein ou pour quelques heures) est assuré par des professionnels diplômés.

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Il apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents participe à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporte un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels qualifiés. Il a pour but de favoriser les échanges entre parents et enfants, de sensibiliser les adultes à l'éveil de l'enfant. Elle accompagne les professionnelles dans leur questionnement.

Les services d'une psychologue : La psychologue de Framboisine est une personne ressources pour les professionnels et adhérents de Framboisine et joue de ce fait un rôle essentiel au sein de l'association. Elle peut être amenée à recevoir les parents ou assistantes maternelles, sur rendez-vous, pour échanger à propos de questionnements concernant la relation à l'enfant.

En plus des cinq services, nous pouvons compter sur *deux secrétaires* et une responsable associatif pour la partie administrative. Elles ont pour objectif de soutenir l'action des bénévoles. Elles assurent différentes tâches de secrétariat courant, mais aussi de préparation de dossiers, et pour la secrétaire comptable, des saisies financières, de préparation de chèques de règlements ... toujours en collaboration avec la responsable associatif et les bénévoles, en application des décisions du CA ou liées aux valeurs parentales. Elles sont des personnes ressources indispensables pour les bénévoles de l'association. Les différents services sont financés majoritairement par la CAF, la MSA, la CCVC, et le Conseil Régional, à l'exception de l'espace parents, exclusivement pris en charge par la participation des adhérents.

LE MOUVEMENT PARENTAL

Les Adhérents, parents et assistantes maternelles, sont le socle de FRAMBOISINE. Sans eux, sans leur participation, FRAMBOISINE ne peut se revendiquer être une association parentale. **C'est notre force et notre plus-value.**

La participation parentale donne sens au projet de FRAMBOISINE, elle pourrait se décrire, mais avant tout, elle se vit.

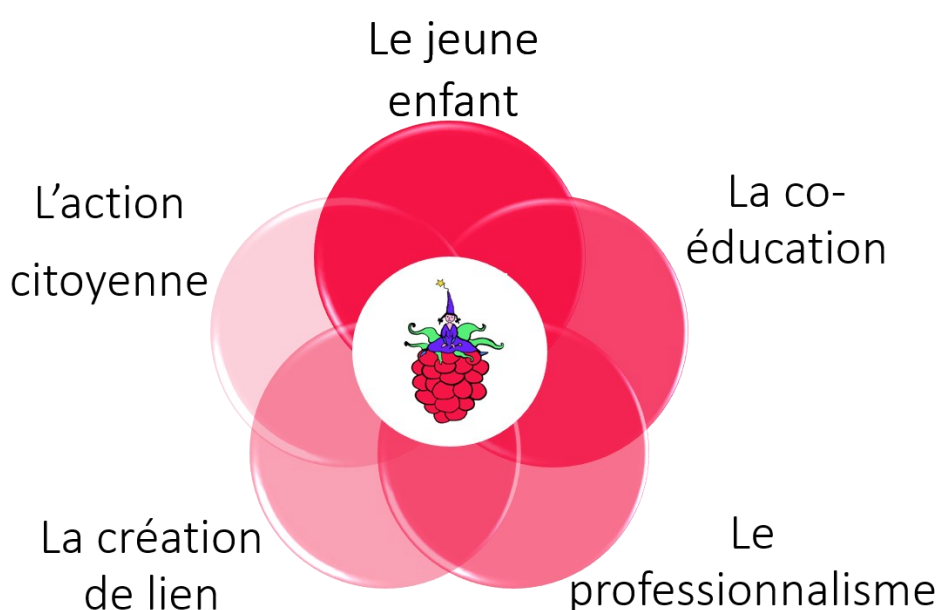
En effet, notre investissement pérennise FRAMBOISINE, et ce, en diverses occasions. La participation de chacun peut être envisagée de plusieurs manières :

- Par différentes activités (couture, courses, jardinage, bricolage, cuisine, musique...),
- Par des tâches quotidiennes (dépôt des bouteilles en verre, accompagnement au cours de sorties, lessives...),
- Par le respect des engagements pris à la signature du contrat d'accueil (le grand ménage, les commissions, la préparation des fêtes...),
- Par l'implication et la participation au Conseil d'Administration,
- Par la prise de responsabilités au sein du Bureau.

L'investissement de tous est donc possible !

Chacun à sa hauteur peut apporter du temps ou de son expérience à FRAMBOISINE. Cette participation est vitale pour assurer la gestion quotidienne, la mise en place des projets qui animent l'association. Elle nous permet également de défendre le projet petite enfance sur le territoire et auprès de nos partenaires.

Les modalités de participation des parents sont inscrites dans le projet d'établissement et transparaissent notamment dans le **projet éducatif** autour de 5 thèmes :



Ce projet éducatif est garant de plusieurs objectifs : il respecte les 10 points de la charte d'accueil du jeune enfant (charte joint au document ci-après). Il a été retravaillé et mis à jour en 2022 conformément à la loi Norma 2021.

- Accueillir chaque enfant en tenant compte de ses besoins spécifiques (alimentation, repos...) et de son rythme pour permettre son épanouissement.
- Favoriser la démarche de coéducation : les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. La mission des professionnels, qui est de favoriser le respect et les échanges, se fait par l'apport de leurs compétences afin d'être en soutien des parents pour un meilleur accueil de l'enfant. Ils sont les garants de la qualité de l'accueil de l'enfant et les organisateurs de la vie quotidienne au sein des structures.
- Accompagner l'enfant dans le développement de son autonomie, mais aussi dans le développement de sa personnalité en lien avec l'exploration du monde qui l'entoure (éveil culturel et artistique, activité motrice...).
- Favoriser l'éveil et la socialisation des jeunes enfants.
- Accueillir chaque famille de façon personnalisée en respectant les diversités sociales et culturelles.

Enfin l'association se fonde sur une démarche de citoyenneté active et solidaire. En effet, des liens se tissent avec différents partenaires présents sur le territoire (ludothèque, bibliothèque, écoles maternelles, fermes pédagogiques, financeurs...).

En tant que structure à gestion parentale, Framboisine véhicule des **valeurs de solidarité** et en ce sens, elle s'est adaptée et continue à s'adapter aux besoins réels des familles par la prise en compte de la conciliation de la vie professionnelle, sociale, familiale et personnelle des parents et de la vie sociale locale. Elle a évolué vers l'ouverture à tous les enfants et leurs familles dans le **respect de leur diversité sociale et culturelle tout en impliquant les parents, les confortant dans leurs compétences.**

LES DIFFÉRENTES MISSIONS

L'ensemble des postes qui constituent le Bureau sont en lien constant avec les responsables des services, la secrétaire comptable, les salariés, les partenaires...

CO-PRESIDENT- Responsable partenaires/budget

- Gère les relations avec les organismes et partenaires extérieurs en collaboration avec la responsable associatif (ACEPP, CVCC).
- Peut participer (et/ou le co-Trésorier responsable budget et subventions) aux réunions CAF, MSA, CVCC...
- Participe aux réunions avec l'expert-comptable pour analyse du compte de résultats et du budget prévisionnel de Framboisine établi en commission.
- Peut signer les chèques, devis, remboursements de frais et contrats.

CO-PRESIDENT- Responsable ressources humaines en collaboration avec la coordonnatrice

- Rencontre mensuelle avec la responsable associatif.
- Travaille en collaboration avec la responsable associatif (recrutements, remplacements, modifications de contrats, congés).
- Est l'interlocuteur de référence pour demander conseil à ELISFA
- Peut signer les chèques, devis, remboursements de frais et contrats.

Les deux co-présidents établissent les ordres du jour des CA et rédigent le rapport moral d'activité présenté en AG. Ils représentent la crèche dans tous les actes de la vie civile.

VICE-PRESIDENT + Référent Formations

- Référent Comité Social Economique (CSE) se réunissant une fois par mois
- Est l'interlocuteur de référence pour demander conseil à ELISFA
- Peut signer les chèques, devis, remboursements de frais et contrats.
- Référent au sein de la commission Formation se réunissant une fois par trimestre.

CO-SECRETARE

- Référent au sein de la commission vie associative se réunissant une fois tous les deux mois.
- Coordonne la rédaction de nouveaux documents associatifs (règlements, protocoles...) au sein de la commission.
- Envoie le rétro planning mensuel chaque mois à tous les administrateurs et salariés.
- Etablit les comptes-rendus des Conseils d'Administrations.

CO-SECRETAIRE- Référent RPE/LAEP/Psychologue + Référent Commission Communication

- Référent au sein de la commission RPE/LAEP/Psychologue.
- Coordonne la rédaction de nouveaux documents associatifs (règlements, protocoles...) au sein de la commission.
- Envoie le rétro planning mensuel chaque mois à tous les administrateurs et salariés.
- Etablit les comptes-rendus des Conseils d'Administrations.
- Référent au sein de la commission Communication se réunissant une fois par trimestre.
- Gère les contacts presse et la tenue du site internet

VICE-SECRETAIRE- Formations et Communication

- Référent au sein de la commission Formation se réunissant une fois par trimestre.
- Référent au sein de la commission Communication se réunissant une fois par trimestre.
- Gère les contacts presse et la tenue du site internet.]

CO-TRESORIER- Responsable Budget

- En collaboration avec la responsable associatif, étudie la faisabilité budgétaire des demandes RH (changements contrats, congés, remplacements...).
- Participe à l'établissement du budget prévisionnel au sein de la commission RH/Budget.
- Peut participer aux réunions CAF MSA CVCC... ainsi qu'avec l'expert-comptable.

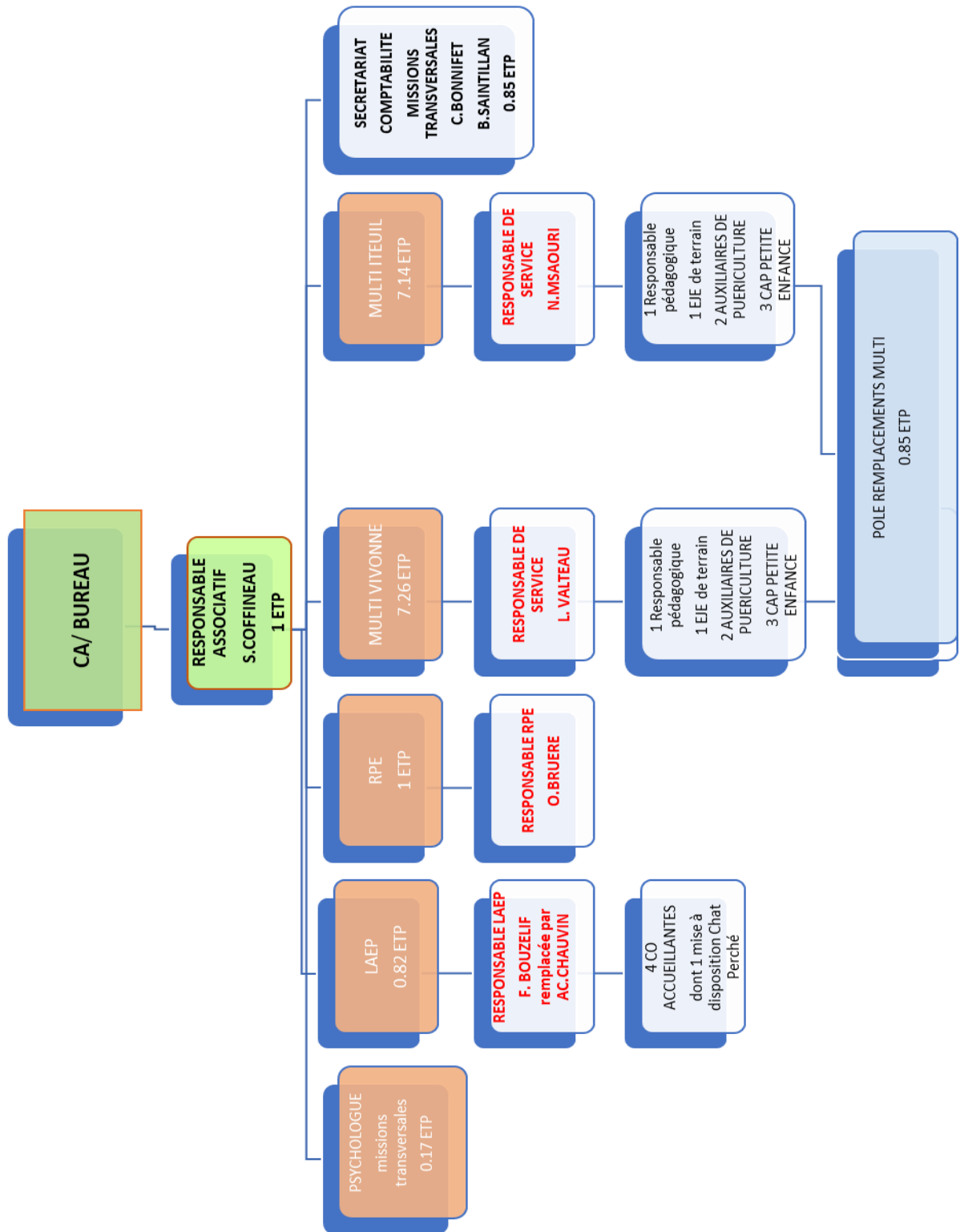
CO-TRESORIER- Responsable Paies

- En collaboration avec la responsable associatif, étudie la faisabilité budgétaire des demandes RH (changements contrats, congés, remplacements...) au sein de la commission RH/Budget.
- Gère l'établissement des virements de paies de salariés en lien avec la coordonnatrice et l'ACEPP 17
- Peut participer à l'établissement du budget prévisionnel au sein de la commission RH/Budget.
- Peut participer aux réunions CAF MSA CVCC... ainsi qu'avec l'expert-comptable.

VICE-TRESORIER- Participation des familles

- Référent au sein de la commission paiement des familles.
- Suit les cotisations des familles en lien avec la secrétaire comptable au sein de la commission paiements des familles.
- Relance les factures impayées.

ORGANIGRAMME FRAMBOISINE



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACUEIL DU JEUNE ENFANT



Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des
femmes *Cadre national pour l'accueil du jeune enfant*

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Ministère des Familles, de l'Enfance et des
Droits des femmes



BILAN 2022... UNE ANNÉE INTENSE

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

→ Des temps d'échanges et de coordination

Tout au long de l'année des temps d'échange, et de réflexion ont été organisés. Entre autres, on retrouve :

- Des temps de coordination responsable/ Co président
- Des réunions de bureau (une par mois)
- Des conseils d'administration (un tous les deux mois)
- Deux Assemblées Générales
- Des commissions

Ces temps de travail sont importants, ils permettent de faire un point sur les dossiers en cours, d'aborder les questionnements du moment de transmettre les éléments (administratifs ou juridiques) et surtout d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la gestion de l'association.

→ Une année marquée par des professionnels en proie à des soucis physiques (TMS en grande partie) et des difficultés de recrutement

- Sur toute la première partie de l'année 2022, quasiment l'ensemble des salariés de l'association ont vécu un épisode de COVID. Les équipes ont pu par moment être clairsemées. Heureusement bien souvent, nous avons pu compenser par des absences d'enfants se trouvant ou malades ou en situation d'isolement.
- En janvier 2022, Marjorie CHALARD, psychologue de l'association a choisi une nouvelle orientation professionnelle et a quitté l'association. Elle a été remplacée en Septembre 2022 par Lydie GUESNE.
- Plusieurs professionnels ont dû s'arrêter pour des périodes plus ou moins longues en raison de soucis physiques. A l'heure où nous parlons de pénibilité, le travail en crèche en est l'exemple type.
- Enfin et c'est tant mieux, plusieurs grossesses se sont annoncées avec là aussi des postes vacants à remplacer.

En 2021, l'association avait pris la décision de pérenniser 2 postes. Il s'agissait de professionnelles qui occupaient depuis plusieurs années des fonctions de « remplacements » sur les deux multi.

Au 31 Décembre, l'une d'entre elles, s'est envolée vers de nouveaux projets professionnels. Elle a donc quitté ses fonctions à Framboisine.

Suite à la crise sanitaire, nous rencontrons d'énormes difficultés de recrutement surtout sur certains métiers qui se retrouvent en tension. Les diplômés d'Auxiliaire et d'EJE sont très rares sur le marché de l'emploi.

→ **La formation des professionnels**

La formation des professionnels fait partie intégrante des engagements de Framboisine, c'est pourquoi nous avons toujours préservé le choix d'investir budgétairement sur la formation, en soutenant les professionnelles dans leur demande d'enrichissement de leurs pratiques.

Après deux années très difficiles dues au contexte sanitaire, les professionnels ont de nouveau eu la possibilité de partir en formation.

A noter, UNIFORMATION (OPCO de la branche) nous a largement accompagné et soutenu financièrement puisque les charges engagées dans les formations cette année ont quasiment été pris en charge à 100%.

A noter, Lise VALTEAU, responsable du multi accueil de Vivonne a débuté une formation CAFERUIS (certificat aux fonctions d'encadrement et de responsabilité des unités d'intervention sociale) depuis le mois d'Octobre 2022.

Enfin, comme tous les ans, Les responsables des services des multi et la responsable associatif ont toutes pu bénéficier d'une formation dispensée par Philippe Dupuy de l'ACEPP portant sur les actualités (denses !) du moment. Celle-ci a eu lieu le 22 Novembre dernier.

→ **Alternance au multi accueil d'Iteuil :**

Depuis le 23 Août 2021, les professionnels du multi accueil d'Iteuil ont décidé d'accompagner une alternante. Manon GUILLEMAIN est en formation d'éducateur de jeunes enfants à l'ITS de Tours. Elle sera parmi nous jusqu'en Juin 2024, c'est Anne Charlotte MARCHETTI qui a assuré son tutorat durant toute l'année 2022.

→ **Bilan de la nouvelle organisation des entretiens annuels et de la mise en place d'une RIS individuelle**

Pour rappel, cet entretien est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, de mettre en perspective les projets d'évolution de chacun et proposer des objectifs pour l'année à venir (un associatif, un d'équipe et deux individuels). Ces objectifs seront évalués l'année d'après lors des entretiens et permettront entre autres de déterminer la RIS.

Si les bénévoles ne participent plus aux entretiens pour la majorité d'entre eux, il ne s'agit pas d'un désinvestissement parental, mais bien l'occasion de se rencontrer autrement, sur un volet moins professionnel mais plus parental et associatif. Les professionnels ont été invités à solliciter les administrateurs sur des temps d'échange autres, dès que le besoin s'en fait sentir.

En 2022, les entretiens se sont étalés entre mi-Septembre et mi- Novembre.

Il s'agissait de la première année où la RIS était décidée de façon individuelle.

L'atmosphère générale des entretiens était plutôt bonne avec des retours positifs. Les entretiens se sont bien déroulés. L'ambiance générale a évolué positivement depuis deux ans : il y a une acceptation que la crèche parentale a évolué et un climat social général qui se délie. Chaque professionnel est arrivé en ayant préparé son entretien, notamment avec des nouveaux objectifs.

→ **Bilan de la réorganisation des deux multi accueil**

En 2021, suite à des mouvements de personnels, l'association avait décidé de réfléchir à une nouvelle organisation pour ses deux multi accueil. Ainsi de deux Co responsables nous sommes passés à une à Vivonne et une à Iteuil (de fait puisque Madame BOUZELIF est en arrêt depuis un certain temps).

Le bilan de ce nouveau fonctionnement est plutôt positif et les retours lors des entretiens annuels nous montrent notamment à Vivonne que les équipes s'y retrouvent. Les rôles sont maintenant plus clairs et chacun semble savoir à qui s'adresser.

→ **Mise à jour des fiches de poste et révision quinquennale**

Avant l'arrivée de Sabine COFINEAU, un travail réunissant salariés et administrateurs avait été mis en place. Ce groupe de réflexion était accompagné par Yasmina Ichalalen, coordinatrice de l'ACEPP 86, et ce pour tenir compte du cadre conventionnel.

Pour des raisons diverses et variées, ce travail important n'avait pas pu aboutir.

Lors des entretiens de 2021, la demande des professionnels était forte.

En 2022, l'ensemble des fiches de poste ont été revues et mises à jour.

Nous sommes bien sûr repartis du travail déjà réalisé. Après plusieurs temps d'échanges, de réflexion, et de mise à jour, les responsables des services, puis les membres du bureau, les représentantes du personnel et enfin les administrateurs lors du CA du 13/12/22 ont validé l'ensemble des nouvelles fiches de poste.

Cette mise à jour a donné lieu à la révision quinquennale (obligation conventionnelle) des pesées. Pour rappel, la pesée correspond au total des points attribués au regard des critères conventionnels. Elle est l'élément entre autres qui détermine le salaire.

Ainsi, chaque poste se voit doté d'une fiche de poste dans laquelle les missions sont claires.

→ **Attribution de la prime « pouvoir d'achat » (anciennement prime MACRON)**

Cette prime a été créée par « la Loi n°2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat ». Elle remplace la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, anciennement appelée "prime Macron". Elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de toute cotisation sociale ou contribution dans certaines conditions. Ces primes sont nets et donc non à charge/imposables pour l'entreprise.

Framboisine avait déjà alloué 100 euros de prime, l'année du COVID (2020).

Pour faire face à la baisse du pouvoir d'achat et notamment à la hausse des carburants, les administrateurs ont décidé d'allouer cette prime en 2022.

Ainsi chaque salarié s'est vu attribuer 300 euros en fin d'année.

Cette prime exceptionnelle a été versée pour les salariés (tous contrats confondus) présents à l'effectif sur la période contractuelle du 15 décembre 2021 au 15 décembre 2022 et encore sous contrat au 15 décembre 2022 et au prorata du temps contractuel.

2. PROFESSIONNALISATION DES OUTILS DE TRAVAIL DE FRAMBOISINE ET CHANGNEMENT DE LOGICIEL COMPTABLE

Dans le cadre de la modernisation informatique et de l'optimisation de notre organisation, l'association Framboisine travaille activement depuis 3 ans à la mise en place d'outils performants.

L'association a fait le choix de pouvoir poursuivre cette optimisation et de continuer sa démarche de modernisation en terme informatique.

Jusqu'à présent, notre secrétaire comptable travaillait avec un logiciel gratuit fourni par l'ACEPP. Cependant celui-ci ne répondait pas entièrement à nos besoins. En effet, l'association Framboisine gère 5 services, ce qui nous impose de tenir une comptabilité stricte en analytique. Le logiciel alors utilisé ne nous permettait pas d'établir des points intermédiaires en matière analytique.

Cette année, l'association a donc décidé d'acquérir le logiciel « Chloé Compta ». Il se complète idéalement avec le logiciel I NOE logiciel de gestion des multi accueil et du RPE. Celui-ci est opérationnel depuis le 1er Janvier 2023.

Sabine et Christine ont été formées sur ce logiciel en Novembre.

3. COLLABORATION AVEC UN NOUVEAU CABINET COMPTABLE ET UNE NOUVELLE GESTIONNAIRE DE PAIE

En début d'année 2022, pour des raisons diverses et variées, l'association a requestionné sa collaboration avec le cabinet comptable et la gestionnaire de paie avec lesquels des conventions avaient été signées. Des contacts ont été pris, des devis demandés et finalement décision a été prise d'engager une nouvelle collaboration.

Depuis le 1er Janvier 2023, nous collaborons donc avec le cabinet BAKERTILLY pour la partie expert-comptable et pour la partie gestion du social (gestion des paies).

Bakertilly est un cabinet pluridisciplinaire bénéficiant d'une véritable expertise dans l'accompagnement des professionnels de l'économie sociale et solidaire.

A ce jour, il accompagne 30 associations et travaille notamment avec une des structures du réseau parental de la Vienne. Cette expertise représente un véritable plus puisque le cabinet maîtrise entre autres notre convention. Ce qui devra leur permettre de pouvoir répondre à nos besoins réactivement et surtout avec des réponses adaptées.

4. MISE EN APPLICATION DE LA LOI NORMA

RAPPEL : Décret n°2021-1131 du 30 août 2021

La réforme NORMA, est une réforme sur la simplification et clarification des modes d'accueil, quel qu'il soit. Elle vise à mettre en place des règles communes, compréhensibles et cohérentes dans le but d'améliorer l'accueil des jeunes enfants. Cette réforme a pour objectif de poser un cadre défini et identique à tous les modes d'accueil de la petite enfance. Elle s'appuie sur la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant.

Il s'agit d'une des plus grosses réformes qu'a connu le secteur de la petite enfance. Cette réforme est applicable depuis le 1er Septembre 2021 mais nous avons bénéficié d'un délai de mise en conformité jusqu'en Septembre 2022.

Cette loi d'Août 2021 impliquait de revisiter « le projet d'établissement » document envoyé à la PMI (mais aussi qui sert de référence pour certains partenaires comme la CAF) et qui permet de valider l'agrément.

En effet, plusieurs points demandaient à être vérifiés (nécessité d'être écrit dans le projet d'établissement). Dans le projet d'établissement doit figurer un projet social avec une notion de développement durable, un projet éducatif avec la notion d'équité homme femme et la notion de culture et enfin un projet d'accueil. Concernant le règlement de fonctionnement 5 protocoles devaient y être mis en annexe (protocole urgence, protocole hygiène, protocole maltraitance, protocole sortie, protocole cadre d'intervention du référent santé et accueil inclusif).

La mise en application de la loi NORMA et le respect des délais qui nous ont été imposés furent sans aucun doute le plus gros challenge pour cette année 2022. Il s'agit là d'un énorme travail de réécriture avec une réflexion intéressante en amont basée sur de nombreux échanges où les familles notamment sur la réécriture du projet éducatif ont été placées au centre en tant qu'acteurs.

L'ensemble (projet d'établissement et règlement de fonctionnement) a été validé au CA du 21 Juin 2022 et envoyés à la CAF et à la PMI par la suite. Les deux institutions les ont validé assez rapidement.

La validation de notre projet d'établissement mis à jour a donc donné lieu à un renouvellement de l'agrément des services et de la convention avec la CAF.

Bravo et merci à tous !



5. PASSAGE DES CONTRATS CEJ A LA CTG

Signée en Mars 2022, cette convention se substitue à la convention enfance jeunesse jusque-là en court.

Le contrat « enfance et jeunesse » (CEJ) était un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la Caf et la collectivité territoriale. Sa finalité était moins globale, elle avait pour but de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.

La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle doit permettre de mieux repérer les besoins de la population et d'apporter des solutions concrètes qui répondent aux besoins. Il s'agit avant tout d'un outil politique qui est concrétisé par la signature d'une convention entre la CAF et la collectivité.

La communauté de communes des Vallées du Clain a signé cette convention en Mars 2022. Elle fait suite à un temps de diagnostic qui a permis de dégager des axes de travail qui vont être proposés à l'ensemble des familles du territoire.

Concrètement pour nous, elle a aussi modifié les modalités de versement de nos subventions. En effet, depuis cette mise en application une part de la subvention qui nous était versée par la communauté de communes nous est maintenant versée par la CAF. C'est ce qu'on appelle les Bonus Territoire.

6. REDEMARRAGE DES COMMISSIONS

Dès que la sortie de crise sanitaire a été entrevue, les commissions ont pu être relancées. Ainsi quatre commissions ont vu le jour en Octobre :

1. La commission communication : dont l'objectif cette année est de remettre aux normes le site internet de l'association mais aussi de travailler à la réalisation de nouvelles plaquettes concernant notamment le RPE et le LAEP
2. La commission RSI : qui cette année a travaillé à la sécurisation des données informatiques (cf. paragraphe projets)
3. La commission développement durable : réflexion d'actions à mener pouvant répondre au développement durable (cf. paragraphe projets)
4. La commission fête : organisation des temps festifs

7. PARTENARIAT

→ Continuité du partenariat avec la crèche préventive et familiale « enfant présent »

De quoi s'agit-il ? Accueillir au domicile des assistantes maternelles des enfants jusqu'à l'âge de trois ans. Le projet s'articule autour de quatre axes : « *L'accueil et l'accompagnement (éveil et santé de l'enfant), le soutien à la parentalité (attachement parent/enfant), l'accompagnement des parents dans les différentes démarches (comment on prend soin des parents afin qu'ils prennent soin de leurs enfants), la lutte contre les violences familiales* »,

Qui peut en bénéficier ? Toutes les familles mais particulièrement celles qui se trouvent en situation de fragilité. Des parents vulnérables qui ont besoin de soutien. Une population en demande d'insertion, précarisée mais aussi des familles monoparentales...

> Comment ça marche ? Les berceaux (c'est le nom officiel pour désigner le lieu de travail des assistantes maternelles autorisées à prendre en charge deux enfants) sont répartis sur l'ensemble du département de la Vienne. Pour les familles qui ne peuvent se déplacer, les assistantes maternelles viendront chercher leurs enfants pour les ramener à leur domicile. Des ateliers sont animés par des éducatrices qui réuniront les assistantes maternelles en un même lieu et en tenant compte de leur territoire pour des journées de formation mais également pour organiser des jeux avec les enfants.

→ Partenariat avec l'ACEPP 86

L'association Framboisine est sortie du comité directeur de l'ACEPP 86 depuis le mois de Juillet 2021. Néanmoins nous continuons régulièrement de travailler en partenariat.

Pour information, vous pouvez consulter une petite vidéo autour des missions de l'ACEPP 86 via ce lien :

<http://www.acepp.asso.fr/acepp-86/?PagePrincipale>

L'ACEPP 86 est une ressource importante que ce soit pour les administrateurs que pour les professionnels. Yasmina sa coordinatrice est un soutien réel en cas de questionnement, elle coordonne toutes les informations importantes en lien avec les évolutions juridiques.

→ Continuité de travail avec la collectivité et la CAF

→ Continuité de la collaboration du travail :

- Avec la communauté de communes des Vallées du Clain qui nous suit financièrement, reconnaît et permet le maintien de la qualité d'accueil au sein des différents services.
- Avec la CAF qui nous accompagne régulièrement dans les évolutions du cadre réglementaires en lien avec la PSU et qui cette année nous a octroyé une subvention d'investissement à hauteur de 3217 euros pour nos investissements informatiques.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

PSYCHOLOGUE



Le 1er Septembre 2022, Lydie GUESNE, de formation psychologue, a pris le poste de psychologue de l'association.

Elle remplace Marjorie CHALARD qui est partie vers de nouveaux horizons professionnels.

Ses missions :

- Observer les enfants sur des temps du quotidien,
- Accompagner les équipes dans leurs questionnements,
- Recevoir les familles en entretien individuel
- Proposer des soirées d'informations et d'échanges répondant aux besoins des uns et des autres.

La présence d'une psychologue au sein de Framboisine est un réel plus dans l'accompagnement à la parentalité mais aussi dans les pratiques des professionnels.

AU SEIN DU R.P.E (Relais Petite Enfance) de Septembre à Avril 34 heures

Depuis le 1er septembre 2022, j'ai pris le temps de me présenter à chaque assistante maternelle lors des différents temps collectifs du lundi, mardi, jeudi et vendredi matin. Lors de nos temps d'échanges avec Ophélie nous décidons de la pertinence de ma présence une fois par mois pour des temps d'observations et d'échanges.

Suite aux questionnements des assistantes maternelles sur différents thèmes concernant la spécificité de leurs rôles et fonctions, nous proposons des groupes de paroles et de réflexions intitulés : «Être ass mat parlons-en»

AU SEIN DES MULTI-ACCUEILS de Septembre à Avril 56H à ITEUIL et 56H à Vivonne

Mon temps de présence se répartit entre des temps d'observation en journée auprès des enfants, des temps d'échanges informels avec les différents professionnels de Framboisine, des réunions d'équipe, d'analyse des observations et de réflexion dans un objectif de co construction, et des rencontres avec les familles.

4 Réunions à thème à Vivonne :

- L'hyper parentalité coanimé avec le docteur Fizelier
- Le développement sensoriel et psycho affectif de l'enfant

- Le jeu libre co animé avec Violaine

2 réunions à thème à Iteuil :

- Le développement sensoriel et psycho affectif de l'enfant
- L'importance de l'aménagement de l'espace

Soirée d'information et d'échanges programmée le 24 Avril 2023 sur le thème de la première rentrée des classes des enfants

AU SEIN DU LAEP (Lieux Accueil Enfants Parents) de novembre à Avril 5H

Un avenant de 3H par mois a été signé en novembre 2022.

J'ai assisté à deux réunions d'équipes et nous avons planifié des temps d'observations pour chaque demi-journée d'accueil, mardi, mercredi, jeudi matin et mercredi après-midi.

Pour des raisons d'organisation et de prise de repères dans les trois autres services de Framboisine, je n'ai pas pu m'investir pleinement sur le service du LAEP.

Mon temps de présence sera concentré sur le mois de mai et de juin.

Une présence ponctuelle sur les temps d'accueil et une présence plus régulière en réunion d'équipe semble pertinent pour des éclairages théoriques dans le but d'être dans une réflexion permanente et une co construction pluridisciplinaire.

Cette co observation a pour but de faciliter et de soutenir la fonction contenante de l'équipe dans la spécificité de son accompagnement.

DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

De septembre à Avril, 6 familles ont bénéficié d'entretiens individuels.

POUR CONCLURE

Je découvre depuis huit mois les attentes et les besoins des professionnels et des familles dans les différents services.

Je me laisse jusqu'à fin juin 2023 pour évaluer la pertinence de la répartition de mon temps de présence entre les 4 services.

Lors de ce bilan je serai peut-être amenée à faire des choix et à réaménager mon temps différemment. Une réorganisation qui se discutera avec les équipes et la responsable associatif Sabine COFFINEAU.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

RELAIS PETITE ENFANCE



UN NOUVEAU CADRE LEGAL :

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil (Loi ASAP de décembre 2020), l'ordonnance du 19 mai 2021 relative aux services aux familles a renforcé le rôle des RAM et a acté le remplacement des Relais assistants maternels par les Relais petite enfance. Ces derniers deviennent des services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels.

Un nouveau référentiel national, élaboré par la CAF, précise désormais les missions des RPE en terme d'accompagnement des familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel, ainsi qu'en terme d'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel dans leur pratiques professionnelles et leur employabilité.

Ce nouveau référentiel précise les 3 missions renforcées encouragées et financées par la branche famille qui sont la mission de guichet unique, la proposition d'analyse des pratiques professionnelles pour les utilisateurs, ainsi que la promotion renforcée de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel.

LES MISSIONS DU R.P.E SELON L'ARTICLE D.214-9 DU CASF :

1° Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel selon les orientations définies par le comité départemental des services ;

2° Offrir aux assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les conseiller pour mettre

en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;

3° Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle, sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de protection maternelle et infantile ;

4° Assister les assistants maternels dans les démarches à accomplir sur le site « monenfant.fr »

5° Informer les parents, ou les représentants légaux, sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, présents sur leur territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins en tenant compte des orientations définies, le cas échéant, par le comité départemental des services aux familles.

L'ORGANISATION DU RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est donc un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les familles et les professionnels, animé 35h/semaine, par **Ophélie BRUERE**, éducatrice de jeunes enfants, sur le poste depuis le 24 novembre 2021 (auparavant co-responsable technique à la crèche de Vivonne).

La moitié de son temps consiste à proposer des **temps collectifs** sur les communes d'Iteuil et de Vivonne, à destination des assistants maternels adhérents et des enfants dont ils/elles ont la garde. Ces temps collectifs permettent aux professionnels de se rencontrer et d'échanger dans un lieu adapté aux besoins des enfants, et par conséquent de se professionnaliser. De plus, ils favorisent la socialisation des enfants d'âge préscolaire et l'ouverture vers le monde extérieur.

L'autre moitié du temps de travail se partage de la sorte :

- **Des permanences**, à destination des professionnels pour des questions relatives au métier, aux conditions d'exercice etc... mais aussi à destination des familles en recherche d'un mode de garde, ayant des questions en lien avec leur statut d'employeur etc...
- **Du temps administratif** pour la gestion du service dans sa globalité
- **Des réunions**, afin d'entretenir le réseau partenarial et d'avancer sur les projets.

ACTIVITE DU RELAIS PETITE ENFANCE

Au regard de l'enquête réalisée par Natacha en juin 2021 et de la prise de contact d'Ophélie à son arrivée sur le RPE, voici les statistiques qui ressortent concernant l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant.

Communes	Château Larcher	Iteuil	Marçay	Marigny Chemerau	Marnay	Vivonne	Total sur le territoire
Nbre d'AM agréés au 31/12/22	6	12	10	6	1	35	70
Nbre d'AM en activité au 31/12/22	5	11	9	4	0	24	55
Places effectives	22	44	29	20	4	136	255
Places réelles	18	40	25	15	0	87	210
Nbre de naissance	6	14	11	6	8	31	76

Il est à noter une baisse de la natalité sur 2022 sur le territoire de Framboisine (-21 naissance par rapport à 2021) mais aussi une baisse du nombre d'assistants maternels en activité. En 2022 une nouvelle assistante maternelle s'est installée à Vivonne et en 2023 il devrait y en avoir 3 nouvelles, dont 2 sur Vivonne et 1 sur Itueil.

▪ Les temps collectifs et leur fréquentation :

78 temps collectifs ont été proposés par le RPE en 2022, sur les communes d'Iteuil les lundi et jeudi et de Vivonne (dans les locaux de l'ALSH l'Anjouinière) les mardi et vendredi, ouverts de 9h à 11h30.

A cela se sont ajoutés **6 séances d'éveil musical**, de septembre à décembre, et **12 sorties**. Ces propositions un peu plus exceptionnelles sont ouvertes aux familles adhérentes.

Lors de ces temps, **25 assistants maternels** différents ont participé, ce qui représente **88 enfants** (contre 19 et 60 en 2021). La fréquentation des assistants maternels au relais petite enfance est donc en hausse puisque **45% des professionnels en activité au 31/12** ont participé au moins à un temps initié par le relais (contre 25% en 2021). **4 parents** ont pu ponctuellement participer à des temps forts du relais.

Cette hausse s'explique je pense par la curiosité de découvrir les nouvelles propositions sur ce service en 2022, et par la sortie de la crise sanitaire liée au covid-19.

NB 2022-2023 : sur 21 assistantes maternelles adhérentes, et 56 enfants qui fréquentent le relais petite enfance,

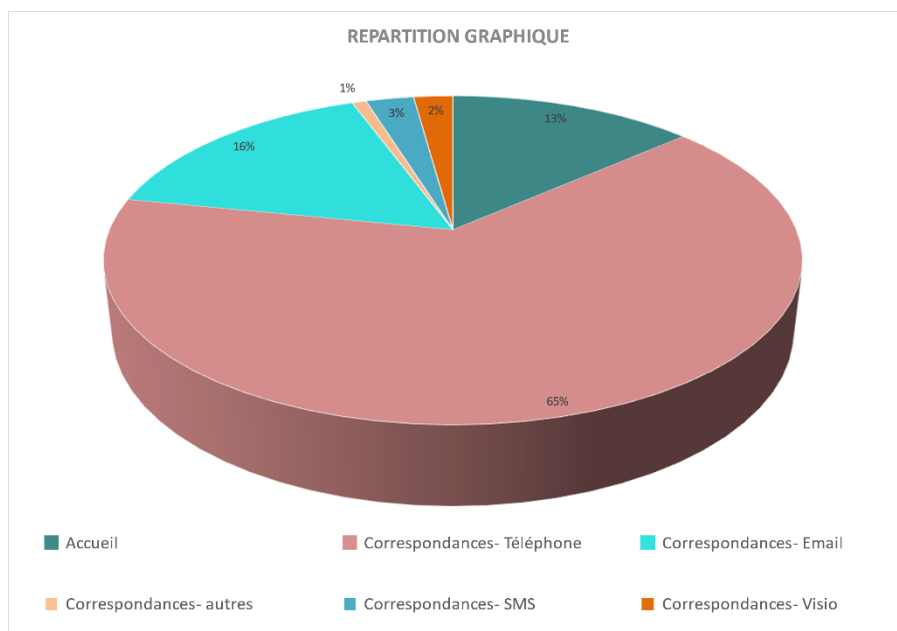
7 enfants seulement sont de Vivonne. Il faut savoir que les assistantes maternelles de Château Larcher, Iteuil, Marigny-Chemereau et de Marçay ne gardent quasiment que des enfants de leur commune. 3 enfants sont d'une autre commune de la CCVC et 14 sont hors CCVC, ce qui représente 25%. Ce chiffre est une piste d'explication du déséquilibre ressenti entre l'offre et la demande.

- Les permanences

84 permanences se sont tenues, pour la majorité à Iteuil car c'est là que se trouve le bureau du RPE. Un après-midi par semaine, Ophélie se rend dans les locaux de la crèche de Vivonne (gestion administrative ou permanence). Il est à noter que le découpage entre permanence et temps administratif n'a pas vraiment de frontière puisque la ligne téléphonique reste constamment en service et qu'à l'inverse lorsqu'une permanence est calme, du travail de gestion administratif peut être fait.

333 familles et 89 assistants maternels ont bénéficié d'un accompagnement individuel donc des services du RPE. Contre 35 assistants maternels en 2021, ce qui montre bien l'impact des fermetures des relais environnants (à Gençay et Fontaine le comte notamment)

Ces accompagnements se sont faits de la sorte : 19 RDV physiques, 400 contacts téléphoniques, 587 contacts mail, 4 RDV en visio.



La plupart de ces contacts (familles et professionnels) concernent :

- Le guichet unique (64.5% des appels, 49% des emails, 75% des visios, et 58 % des RDV physiques)
CF ci-dessus
- Des informations législatives en lien avec le droit du travail (29% des appels, 36.5% des emails, 25% des visios et 37% des RDV physiques).
- Des informations concernant le métier d'assistant maternel et l'accompagnement dans leur professionnalisation (4.8% des appels, 14% des emails, et 21% des RDV physiques)
- Des informations concernant le fonctionnement du RPE (15% des appels, 22% des emails, 15% des RDV physiques)

Au carrefour de l'offre et des besoins des familles, le RPE représente donc un observatoire des conditions d'accueil des jeunes enfants sur le territoire, notamment grâce à sa mission ci-dessous :

MISSION SPECIFIQUE : LE GUICHET UNIQUE

Depuis septembre 2017, l'association a choisi de mettre en place le service primo accueil, le RAM (ancienne dénomination) devient donc RELAIS PETITE ENFANCE à cette date.

Le guichet unique est une mission renforcée mise en place par la CNAF, sur lequel le RPE est aujourd'hui positionné. Cette mission renforcée permet à Framboisine de toucher une subvention complémentaire, aidant au fonctionnement.

Il permet également d'être l'unique porte d'entrée à toutes les familles en recherche d'un mode de garde, avec un interlocuteur privilégié, que la demande s'oriente vers de la garde individuelle (chez un assistant maternel) ou collective (vers 1 des 2 multi-accueils de l'association).

En 2022, la mission de guichet unique a été réorganisé :

Après 6 mois d'expérience sur le poste, Ophélie a ciblé les moments où les parents recherchant un mode de garde utilisent le service : beaucoup d'appels sont passés entre midi et deux. De plus elle a souhaité proposer un créneau fixe par semaine pour se consacrer à cette mission, dans le but d'y développer de nouvelles propositions et de trouver un équilibre dans son organisation hebdomadaire. Depuis septembre 2022, **la permanence pour toute recherche d'un mode de garde** est donc le lundi de 12h30 à 17h.

Depuis septembre également, Ophélie propose des **réunions collectives d'informations en recherche d'un mode de garde** : elles ont lieu environ un mois sur deux, voire plus en fonctions des besoins repérés chez les familles qui contactent le relais.

Elles sont destinées en priorité aux familles ne connaissant pas les modes de garde qui expriment le besoin d'être accompagné pour se décider, mais sont aussi importantes pour les familles ayant une idée précise mais dont l'aboutissement à court terme est incertain (ex : des familles souhaitant un accueil en crèche en cours d'année).

Lors de ces réunions, Ophélie présente l'association et ses services, ainsi que les modes de garde du territoire. Elle aborde les différences entre l'accueil individuel et collectif, présente le fonctionnement du relais pour les assistants maternels et souligne les enjeux d'une demande de place en crèche (que se passe-t-il une fois la demande déposée ?).

Elle peut être amenée à échanger sur des aspects plus pédagogiques ou proposer des outils pour trouver le mode de garde qui correspond à ses propres attentes. Les questions des uns nourrissent les réflexions des autres et ce type de réunion est agréable pour tous car il permet aussi de créer du lien et de découvrir les lieux (les réunions ont lieu au sein du RPE, séparé par une porte de la crèche d'Iteuil).

Des **commissions d'attribution des places se tiennent une fois par trimestre** (ou plus si des places se libèrent entre deux commissions) : elles réunissent la responsable du RPE, les deux responsables de crèche, la responsable des services, ainsi qu'un parent du bureau.

Elles sont anonymes. A la suite de la commission, Ophélie appelle les familles à qui une place a été accordée puis les mets en lien avec les crèches. Elle contacte par mail celles à qui nous n'avons pu attribuer une place et leur propose de maintenir leur place jusqu'à la commission suivante.

Pour finir, l'association a souhaité mettre en place un **système de pondération** afin de prioriser certaines situations lors des commissions d'attribution des places :

Il est donc demandé aux familles de remplir un formulaire de demande de place en crèche sur lequel apparaissent : les coordonnées de la famille, le motif de la demande, et les besoins spécifiques pouvant octroyer des points supplémentaires.

CRITERES	POINTS	OBSERVATIONS
Résidence communauté de communes	10	Non cumulatif avec le fait de travailler sur la CCVC
Orientation PMI/ASE	10	INTERÊT DE L'ENFANT
Enfant porteur de handicap	4	Sous réserve de compatibilité avec la collectivité dans l'intérêt de l'enfant
Handiparentalité	4	Avec présentation d'une RQTH
Famille monoparentale	4	Avec justificatif caf
Fratric/grossesse multiple	4	
Parents travaillant sur la communauté de communes mais n'y résidant pas	3	<u>Par parent</u>
Parent au RSA ou bénéficiaire des minimas sociaux	2	<u>Par parent</u> Avec justificatif
Parent justifiant d'un parcours insertion professionnelle (contrat CUI/PEC)	2	<u>Par parent</u> avec justificatif ou numéro caf
Enfant déjà présent en occasionnel	3	
Fratric accueillie dans une structure au moment de l'inscription	3	
Famille dont un parent est membre du bureau au moment de l'inscription	3	Non cumulable avec membre CA
Famille membre du CA au moment de l'inscription	1	Non cumulable avec membre bureau Nominatif par parent

CRITERES	POINTS	OBSERVATIONS
COMPLEMENTARITE DES HORAIRES DIVERSITE DES TRANCHES D AGE		Déterminables au moment des commissions en fonction des plannings

QUELQUES CHIFFRES POUR LA RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL EN 2022

- 9 familles ont été reçues en entretien physique, et 4 en visio
- 6 familles (soit 9 personnes) ont participé fin 2022 aux réunions collectives d'information concernant la recherche d'un mode de garde.
- Une grande part des échanges avec les familles restent au téléphone puis par mail (envois de documents, suivi du dossier, évolution de la demande etc...) **CF TABLEAU CI-DESSOUS.**

Stat Relais Petite Enfance Framboisine - MISSION GUICHET UNIQUE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BRUERE Ophélie	Nombre
Correspondance - Téléphone	
Dispo ass mat	14
Guichet unique multi	24
Dépannage	24
Primo accueil	29
Garde a domicile	3
Guichet unique	130
Inscription crèche	34
Liste ass mat	13
Total correspondance - Téléphone	271
Correspondance - Email	
Primo accueil	24
Guichet unique multi	31
Dépannage	8
Guichet unique	98
Liste ass mat	43
Inscription crèche	79
Garde a domicile	1
Total correspondance - Email	284
Correspondance - Visio	
Guichet unique	3
Liste ass mat	1
Total correspondance - Visio	4

NB : il est à noter que le logiciel a été reparamétré en mars, d'où les dénominations différentes (guichet unique = primo accueil & guichet unique multi = inscriptions crèche)

En 2022 la commission principale d'attribution des places s'est tenue le 31 mars :

- Sur Vivonne, 9 places ont été accordées, mais 5 familles ont annulé, nous avons donc réattribué ensuite 7 places mais une seule famille a validé l'inscription ce qui nous a grandement étonné.
- Sur Iteuil, 6 places ont été accordées, dont 2 annulées ensuite, puis 4 repêchées sur liste d'attente et 3 ont validé l'inscription.

Nous avons donc refait une commission en juin où 7 places ont de nouveau été accordées à Vivonne. Une 3^{ème} commission a eu lieu en septembre afin d'accorder des places à des enfants sur liste d'attente pour début 2023 et/ou suite à d'autres désistements dans l'été sur Vivonne (5 places sur Vivonne accordées de nouveau + 1 place sur Iteuil).

A la suite de ce constat assez inquiétant, et notamment contradictoire aux ressentis d'Ophélie concernant le guichet unique (déséquilibre entre l'offre et la demande car les familles ne trouvaient pas de mode de garde), cette dernière a décidé de repenser le suivi des familles afin d'éviter les multiples désistements lors des commissions.

En 2023, les familles seront donc régulièrement relancées par mail pour suivre l'évolution de leur demande, et les réunions collectives permettent aussi de les sensibiliser aux enjeux des commissions d'attributions des places et à l'importance que le dossier soit toujours à jour et que leur demande soit au plus près de leurs besoins.

LES TEMPS FORTS DE 2022 :

▪ Projet de fonctionnement :

2022 a été une année marquée par les écrits professionnels : après l'écriture de l'évaluation quadriennale de 2021, Ophélie a dû travailler sur le PROJET DE FONCTIONNEMENT, qui représente le document de référence du RPE. Il définit le cœur du travail pour les années 2023 à 2026, selon les projections ayant été établies dans le quadriennal et en réponse aux nouvelles problématiques du territoire, du nouveau référentiel, et par conséquent, autour des deux principaux publics que sont les familles et les professionnels de la garde individuelle. Avant cela, un travail autour de la mission renforcée Guichet Unique a dû être rendu à la CAF sous forme d'avenant au projet de fonctionnement afin de couvrir l'agrément du RPE sur l'année 2022.

Des axes communs et des harmonisations (outils de suivi, soirées à thème mutualisées etc...) sur la CCVC étant prévus, les 4 responsables des RPE se sont rencontrées lors de 10 réunions dont 4 avec les référents techniques de la CAF.

- Partenariat avec les autres RPE de la CCVC :

Un projet avec Elise Bernard sur le thème « le langage positif : repérer ses émotions et les émotions de l'enfant » avait eu lieu en 2021 sur les temps collectifs, auprès d'environ 10 assistantes maternelles. Pour y faire suite, mais aussi parce que ce projet avait été mené au sein des 3 autres RPE de la CCVC, **une soirée avec Elise sous forme d'échanges et de retour d'expérience** a été proposée le 9 juin, à destination des assistants maternels de la CCVC.

La diffusion du film « **même qu'on nait imbattable** », initialement prévu le 10/01 pour les parents et professionnels de la petite enfance a été reporté au 12 septembre. Cette soirée a rassemblé plus de 80 personnes, et s'est terminée par un débat enrichissant avec la réalisatrice du film, Elsa Moley.

Enfin, de **l'Analyse des Pratiques Professionnelles** est proposée aux assistants maternels du territoire, projet financé en 2022 par les 3 autres relais de la CCVC, en contrepartie d'une prise en charge par Framboisine au cours des années précédentes. Seulement 4 assistants maternels de Framboisine ont participé, dont une seule sur la totalité des séances. Ces dernières étaient animées par Françoise SEEMAN, qui a désormais pris sa retraite, et Ariane GOUESSET, qui prend la suite d'Ariane à partir de 2022. Nous ne poursuivrons pas l'APP à destination des assistants maternels avec cette intervenante qui ne semble pas avoir entièrement répondu aux attentes des assistants maternels.

- Formation et APP :

Inoé : Suite à la fusion des logiciels de saisie vers un serveur, Ophélie a participé à la formation pour la prise en main de ce logiciel, d'une journée en décembre 2021 et un approfondissement d'une journée a eu lieu en mars 2022.

Elle a participé à une formation de 11 jours (initialement 9 de prévus) étalés de mars à décembre « **prise de poste en relais petite enfance** », proposé par le CNFPT mais ouvert aux associations grâce au partenariat avec la CAF. Lors de cette formation, Ophélie a pu approfondir ses connaissances en cours d'acquisition, notamment en ce qui concerne la partie juridique employeur/salarié, questionner et prendre du recul sur l'organisation du RPE de Framboisine.

Enfin, elle a participé à une formation « **accompagnement à la parentalité** » les 14 et 15 novembre qui se déroulait à l'IRTS de Poitiers ainsi qu'à la soirée associative sur l'hyper parentalité animée par Mr Fizelier à la crèche de Vivonne.

Ophélie a continué de bénéficier d'un accompagnement type « APP » en individuel, auprès de **d'Ephraïm DOYA**, consultant en sciences humaines spécialisé dans la petite enfance, qui l'accompagne depuis sa transition crèche / RPE. Cet espace de paroles a permis à Ophélie de prendre de la hauteur sur ces nouvelles missions, mais aussi de mettre du sens sur ce qu'elle vivait dans son nouveau rôle, qu'elle exerce en totale autonomie.

Des soirées à thème et/ ou informatives sur la législation ont été proposées tout au long de l'année, à destination des assistants maternelles, en visio, auxquelles Ophélie essaye de participer régulièrement afin de pouvoir faire du lien ensuite et avoir le même niveau d'informations :

- ❖ Santé environnementale le 11/01/2022
- ❖ Nouvelle convention collective le 10/02/2022
- ❖ Une visio organisée par la FEPEM (10 dates au choix) sur la nouvelle convention collective
- ❖ Rappels sur la nouvelle convention collective le 19/09/2022
- ❖ Soirée sur la littérature jeunesse avec Tanguy Lebolloch organisée par la crèche d'Iteuil mais ouverte aux assistants maternels adhérents 27/09/2022
- ❖ Tout savoir sur la protection sociale le 23/11/2022

Cependant, la mobilisation des assistants maternels sur des soirées à thème ou lors des temps d'informations est peu visible sur notre territoire.

FOCUS SUR LES PROJETS DU RPE EN 2022 :

- Les temps collectifs :

Ils ont débuté mi-janvier 2022, sous une forme un peu nouvelle de par le changement d'animatrice, donc changement de groupes pour certains professionnels.

L'organisation en groupe fixes initiée pendant la crise sanitaire a été privilégiée, avec des roulements possibles de façon exceptionnelle afin de s'adapter aux contraintes des professionnelles mais aussi des absences inopinées d'enfants.

- ➔ Proposition d'un temps d'exploration sensoriel ou expérimentation lors de la matinée, afin d'éveiller l'enfant au monde qui l'entoure mais aussi lui proposer un bain culturel. C'est aussi une façon de participer à la professionnalisation des assistants maternels en impulsant leur dynamique et leur créativité autour d'activités inhabituelles.

Des nouveautés ont été proposées pendant les vacances :

- ➔ Proposition d'un temps « être ass mat, parlons-en » : temps de paroles entre adultes, de croisement d'expériences, d'infos législatives.
- ➔ Proposition d'un temps « je viens au relais avec nounou et mes parents » : destiné aux parents disponibles pour venir faire un temps collectif avec l'assistant maternel et son enfant afin de découvrir ce lieu pour lequel ils doivent donner leur accord sans en connaître les locaux ni l'animatrice

Ces temps n'ont pas eu de succès, par manque de disponibilité de chacun sur les créneaux proposés.

Avec l'arrivée de Lydie la psychologue de l'association, Ophélie a souhaité repenser le temps « être ass mat, parlons-en » pour pouvoir le proposer sous une autre forme et dans d'autres conditions, d'une part car ce projet a été jugé primordial par les assistants maternels (questionnaire de satisfaction et de recueil des besoins), d'autre part car des besoins sont repérés lors des temps collectifs par Ophélie et Lydie. Cette réflexion est encore en cours à ce jour et une proposition devrait voir le jour en 2023.

▪ Les sorties, projets et interventions partenariales :

Des sorties ont été proposées au cours de l'année, y compris pendant les vacances scolaires, ce qui permet de maintenir le lien avec les assistants maternels adhérents qui travaillent seuls à leur domicile :

- 1- Blossac pendant les vacances de février : observation des animaux et balade dans le parc
- 2- **Chèvrerie de Marçay** en mars, avec visite de la ferme, des chèvres et chevreaux, nourrissage puis pour finir, dégustation de fromage et rillettes.
- 3- Défi Planet en avril : journée au sein du parc à thème, entrecoupé par un pique-nique ensoleillé.
- 4- Aire de jeux de Celle Levescault puis balade au jardin sensoriel du centre du village en mai (organisée à la dernière minute pour pallier à l'annulation du projet médiathèque)
- 5- Bois de St Pierre en juin : balade dans le zoo (l'animatrice n'a pas été présente de l'année donc aucune animation nourrissage des petits animaux de compagnie n'a pu se faire).
- 6- **Journée aux écuries de Sainval** le 1^{er} juillet pour marquer la fin d'année et le départ à l'école des grands : découverte du monde équestre, brossage et nourrissage de poneys, pique-nique et sieste dans le parc ombragé.
- 7- Deux sorties au Bois de Givray ont été proposées en juillet 2022.
- 8- Balade en forêt d'Iteuil pendant les vacances de la Toussaint pour ramasser des feuilles mortes.
- 9- A l'automne, après plusieurs rencontres pour monter le projet, un partenariat avec **l'école de musique de Vivonne Intervalle**, a vu le jour. Proposition de 6 séances d'éveil musical (6x2groupes), avec libre découverte et manipulation des instruments. Ce projet a rassemblé 18 professionnels et 50 enfants.
- 10- La reprise du partenariat avec la **médiathèque de Vivonne** avec des animations pendant les temps collectifs, prévues à partir de mai n'a pu se faire. Le projet a donc été reporté à l'automne, puis finalement en 2023.
- 11- Chaque année, Ophélie souhaite participer à la **semaine Nationale de la petite enfance** : En 2022, exploration du thème « re-trouvailles » sur les temps collectifs : boîtes à trésors, recherche et manipulation d'éléments de la nature et Sortie au Bois de Givray à Ligugé le mercredi 23/03.

12- De plus, après la pause estivale, lors de la reprise des temps collectifs, Ophélie a initié un travail sur **l'élaboration de règles de vie lors des temps collectifs**, à destination des enfants, et aussi des adultes. Cette proposition émerge de sa formation, et a pour objectif la **création d'une Charte**. C'est aussi l'occasion d'impliquer les assistants maternels dans la vie et le fonctionnement du relais, en mettant du sens sur leurs pratiques et sur le cadre proposé au relais. Ce travail a été initié courant septembre sur 4 temps collectifs, en faisant aussi participer les enfants. Ensuite, Ophélie a synthétisé toutes les idées pour réaliser un document coloré (en vert ce qui est possible et même agréable, en orange ce qui est négociable et qui appelle à la vigilance, en rouge ce qui est interdit ou non négociable). Ce document est désormais remis à chaque nouvelle personne souhaitant intégrer les temps collectifs.

13- Lors de la semaine du goût, un projet de dégustation associant saveurs et couleurs a été proposé.

14- Enfin, un **spectacle** a été offert aux adhérents du RPE en fin d'année : **l'Arbre à détourne de la Cie Parolatasung. Avec l'intervention de Pascale Rambeau**

▪ [Le padlet du relais : création et mise en place 2022 :](#)

Création d'un padlet du RPE sur la première partie de l'année 2022 pour utilisation dès l'été : il comporte plusieurs rubriques :

Informations RPE, les temps collectifs, zoom sur..., législation, sorties et projets, comptines...

C'est un espace de documentation et de ressource pour les professionnels petite enfance mais aussi un « panneau informatif » de ce qui se passe au sein du RPE, à la fois pour les assistants maternels que pour les enfants. Cela illustre en quelque sorte l'activité du RPE.

Voici le lien :

<https://padlet.com/ramframboisine/axzgg3rp7g53qk6w>

PROJECTIONS POUR 2023 :

- Le Projet communication gestuelle a débuté en janvier 2023 et se poursuivra jusqu'à juin. 6 séances par groupe sont proposées, avec Elodie Bonneau, formatrice certifiée en LSF
- Reprise du partenariat à la médiathèque de Vivonne : une séance a eu lieu pendant les vacances de février, puis deux autres seront proposées en avril et juillet.
- En mars 2023, sortie à la Bergerie de Nouaillé-Maupertuis « la folie bergère » : temps auprès des animaux (brebis, agneaux, poules), puis dans les jardins pour observer les légumes, pour finir par une dégustation de produits fabriqués sur l'exploitation.
- Participation à la semaine nationale de la petite enfance sur le thème Pop, l'extraordinaire dans le quotidien. Propositions sur les temps collectifs : billes gonflantes sensorielles, transvasement de bouchons en liège, jeu d'association de chaussettes + participation d'Ophélie au forum petite enfance le 22/03/2023.
- Deux animations Nature avec Alban Pratt de l'Arantelle sont programmées en mai

- La sortie de fin d'année se déroulera cette année la journée du 23 juin au château de Beauvoir, sous forme de « portes ouvertes » du domaine afin que chaque adhérent souhaitant y participer puisse venir.
- Reprise des séances musique avec l'école de musique Intervalle prévue à l'automne
- Des sorties dans des parcs ou aire de jeux en extérieur pendant les vacances scolaires afin de permettre aux assistants maternels de garder du lien lorsqu'il n'y a pas de temps collectifs : parcours pédagogique de Nieuil, Aire de jeux de Smarves, Bois de St Pierre, Bois de Givray etc...

Concernant le partenariat avec les autres RPE avec la CCVC :

Il est prévu de travailler sur une harmonisation des outils de suivi des assistants maternels, concernant leurs disponibilités et leurs spécificités d'accueil, ainsi que sur le suivi des familles dans la recherche d'un mode de garde. Nous souhaitons pérenniser la proposition d'APP pour les assistants maternels et voir si nous nous lançons dans l'organisation d'un évènement particulier comme l'a été la diffusion du film.

Enfin, avec le service communication de la CCVC, la refonte des plaquettes RPE et LAEP est prévue, ainsi que la création d'affiches communes aux 4 relais concernant le guichet unique.

Formations et APP :

En 2023 Ophélie souhaiterait approfondir son approche « parentalité ». Elle aimerait réaliser une formation proposée par l'institut LOCZY pour les Relais petite enfance, qui se déroule à Paris en octobre 2023. De plus, elle bénéficiera d'APP collective avec Ephraïm DOYA, à hauteur de 14h d'avril à décembre 2023 + d'une formation en lien avec l'arborescence RSI.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS



PREAMBULE :

Cette nouvelle année fut assez riche en nouvelles aventures pour le LAEP dont notamment la « naissance » d'un nouvel accueil pour les enfants de 4 à 6 ans au sein de la commune de Marigny-Chémereau.

L'ETHIQUE DU LAEP DE FRAMBOISINE :

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est un espace de socialisation qui accueille de manière libre et sans inscription des jeunes enfants jusqu'à leurs quatre ans accompagné(s) d'un parent ou d'un adulte référent. Ces temps d'accueil sont gratuits et anonymes.

Le LAEP est adapté à l'accueil de jeunes enfants et constitue un espace de jeux libres pour les enfants ainsi qu'un lieu d'écoute et de paroles pour les parents. Le LAEP a pour objectif de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, ainsi que d'apporter un appui aux adultes dans l'exercice de leur rôle parental par des échanges avec d'autres parents et avec les accueillantes. L'accueil se fait par des professionnelles formées à l'écoute et garantes des règles de vie spécifiques à ce lieu. La confidentialité de l'identité des personnes et de ce qui est échangé dans ce temps et cet espace ainsi que le respect de chacun(e) incombent également aux co-accueillantes.

Le LAEP fait partie des dispositifs d'accompagnement à la parentalité soutenus et financés par la branche Famille. Il répond aux critères définis dans la Circulaire 2005-011 de mai 2015 portant sur le Lieux d'Accueil Enfants Parents.

Dans le souci de respecter les préconisations de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales

concernant les Lieux d'Accueil Enfants Parents labellisés comme le nôtre nous devons de respecter des obligations telles que :

- L'accueil des familles doit toujours être réalisé par deux professionnels. Une souplesse est tolérée lors d'une absence impromptue d'un des deux accueillants.
- La participation des professionnelles à des temps de l'Analyse de la Pratique organisés par la CAF de la Vienne. Ces temps de réflexion professionnelle sont très importants pour se questionner et améliorer la qualité de l'accueil et de l'écoute proposés aux familles fréquentant le LAEP.
- Les professionnelles du LAEP se doivent également d'être formées spécifiquement à l'écoute.

L'EQUIPE DU LAEP :

L'équipe est composée de cinq professionnelles réparties en quatre binômes :

- -Anne-Claire CHAUVIN réalise le remplacement de Frédérique BOUZELIF en arrêt de travail (juillet 2021) et effectue l'ensemble des co-accueils ainsi que la responsabilité du LAEP.
- -Marie PERNES en co-accueil le mardi matin à Iteuil
- -Christelle ALBERT en co-accueil le mercredi matin à La Villedieu du Clain
- -Anne-Charlotte MARCHETTI en co-accueil le jeudi matin à Vivonne (le temps de l'arrêt de travail de Frédérique BOUZELIF). Au mois de novembre 2022 Anne-Charlotte MARCHETTI est, à son tour, en arrêt de travail pour se préparer sereinement à vivre une future nouvelle aventure.
- -Manon BERNADOU en co-accueil le mercredi après-midi à Marigny-Chémereau. Au début du mois de novembre 2022 nous recrutons Manon pour réaliser le co-accueil du nouveau temps LAEP, elle réalisera son premier accueil le 23 novembre avec Anne-Claire CHAUVIN...Bienvenue !! Elle assurera également le remplacement d'Anne-Charlotte les jeudi matin à Vivonne.

L'ensemble de l'équipe du LAEP est formé spécifiquement à l'écoute. Manon BERNADOU recrutée en fin d'année 2022 participera au mois d'avril 2023 à cette formation obligatoire dans le cadre de fonctionnement du LAEP. Cette formation dispensée par la CAF est une ressource et un nouvel essor pour les professionnelles du LAEP. En effet cette formation permet de se remettre en question, de pouvoir réfléchir à sa pratique ainsi que de repenser la qualité des accueils. Frédérique BOUZELIF pourra réaliser cette formation dès son retour.

LES PROJETS REALISES EN 2022 :

- Un nouveau « bébé » LAEP !!

Nous avons le plaisir après plusieurs mois de réflexion, de préparation, de gestation... d'ouvrir un nouvel accueil pour les enfants de 4 à 6 ans les mercredi après-midi au sein de la commune de Marigny-Chémereau au mois de novembre 2022.

Ce projet innovant a émergé suite à deux constats :

1- Au mois d'avril 2022, nous avons réalisé un bilan de l'accueil du mercredi matin au sein de la commune de La Villedieu du Clain ouvert en septembre 2020. Ce bilan a fait l'objet d'un recueil de données de fréquentation, de fréquence, ... et nous avons également questionné les familles utilisatrices à propos de leurs souhaits sur une évolution possible du LAEP Framboisine et/ou des propositions nouvelles. L'analyse qualitative relève les besoins suivants :

- Une forte demande pour l'ouverture d'un accueil aux enfants au-delà des 4 ans
- Une demande pour des ouvertures des accueils pendant les vacances scolaires et sur des plages horaires différentes (après-midi, soirée...)
- Des ateliers enfants/parents....

Nous avons fait le choix de nous centrer sur la demande d'ouverture aux plus grands dans un premier temps. Le choix du créneau a été pensé pour qu'il convienne au maximum aux enfants scolarisés : en effet le mercredi après-midi il n'y a pas d'école, le créneau de 14h à 16h30 peut permettre aux enfants qui en ont encore besoin de faire la sieste.

2- Parallèlement nous souhaitons reprendre les accueils au sein de la commune de Marigny-Chémereau où nous avons cessé de nous déplacer en raison de la difficulté à pouvoir garantir des conditions sanitaires de qualité dans ces locaux (salle des fêtes de la mairie). Nous souhaitons ainsi repenser l'accueil en fonction des locaux qui n'étaient pas adaptés aux tous petits surtout pour les enfants qui commencent à se déplacer et à sortir du tapis pour explorer l'espace, le carrelage au sol n'étant pas propice à cette exploration spatiale.

Nous avons ainsi pris contact avec les différents partenaires notamment avec Madame NORESKAL (mairie de Marigny-Chémereau), et Madame BLET (chargée de la petite enfance à la CAF)...Ainsi la CAF de la Vienne nous soutient financièrement pour l'ouverture de ce temps d'accueil.

En effet nous restons dans le cadre d'agrément des LAEP qui peuvent accueillir les enfants jusqu'à leurs 6 ans. L'association Framboisine a fait le choix de dissocier des créneaux d'accueils distincts : d'une part pour les 0-4 ans et d'autre part pour les 4-6 ans.

Pour ce dernier accueil il est possible pour les familles de venir avec la fratrie plus jeune (0-4 ans) mais ceci est sous la responsabilité des parents. Nous ne pouvons garantir des conditions d'accueil optimales pour les plus jeunes dans cet espace.

Nous avons également répondu à un appel à projets au mois de novembre 2022 pour obtenir un financement supplémentaire pour l'aménagement de ce nouvel accueil.

▪ Un temps convivial de fin d'année un peu différent :

Au mois de juillet 2022 nous avons exceptionnellement proposé cette année un petit déjeuner partagé accompagné d'un spectacle musical.

Cet événement a reçu un franc succès. Seize familles ont participé à ce moment convivial avec un total de 20 enfants.

Nous envisageons de reproduire cet événement dans le futur.

LA FREQUENTATION DU LAEP :

Il faut rappeler que, ces deux dernières années, la crise sanitaire et les dispositions inhérentes à ce contexte particuliers sont venues bouleverser le cadre du LAEP.

Le protocole lié à la COVID 19 nous a « forcé » à de nombreuses entorses aux principes éthiques du LAEP (recueil d'un moyen de contacter les parents, jauge d'accueil, inscription, arrêt des boissons chaudes et collations entre autres.

Heureusement dès le mois de septembre 2022 grâce à un allègement de ce protocole sanitaire, nous avons pu reprendre un fonctionnement « normal » du LAEP. Nous pouvons à nouveau garantir l'anonymat des personnes fréquentant le LAEP et offrir la possibilité d'une certaine spontanéité pour les familles utilisatrices...elles peuvent venir et partir quand cela est bon pour elles... Ces temps d'accueil retrouvent également leur aspect convivial notamment en proposant aux parents une boisson chaude et aux enfants un temps de collation.

Nous avons cependant réfléchi à garder un système de « jauge ». Celui-ci nous permet de garantir des conditions d'accueil optimales jusqu'à six familles. Au-delà de cette limite les familles sont toujours accueillies néanmoins cela les renseigne sur un environnement sonore et spatial peut-être plus « agité ».

Pendant l'année 2022, nous avons proposé 107 séances, tous sites confondus, avec la fréquentation de 63 familles différentes et de 77 enfants différents.

Suite à l'allègement du protocole sanitaire à partir du mois de septembre nous avons pu repenser des accueils d'une durée de 2,5 heures.

La fréquentation en fonction des sites est globalement homogène :

- 1- **A Iteuil** 25 familles différentes fréquentent le lieu. Ceci représente 29 adultes et 29 enfants différents. Une moyenne de 4.46 familles par accueil et une moyenne de 5.58 enfants pour un maximum atteint de 8 familles et de 10 enfants.
- 2- **A La Villedieu du Clain** 30 familles différentes dont 34 parents et 38 enfants différents ont été accueillis. Une moyenne de 5.39 familles et de 6.36 enfants. Un maximum de 11 familles et de 11 enfants a été atteint lors de cet accueil.
- 3- **A Vivonne** 32 familles différentes sont venues sur ce site. Ces familles représentent 41 adultes et 40 enfants différents. Ceci donne une moyenne de 5.51 familles et de 6.69 enfants par accueil. Un maximum de 10 familles et de 12 enfants a été atteint sur ce site.
- 4- **A Marigny-Chémereau** sur les trois créneaux d'ouverture du 23 novembre à fin décembre 2022 nous avons accueillis 4 familles différentes dont 6 enfants différents.

En ce qui concerne les chiffres ils sont globalement plus importants que l'année dernière (certains multipliés par deux), nous pouvons expliquer ce différentiel par plusieurs hypothèses :

- ❖ L'allègement du protocole sanitaire nous permet de proposer à nouveau un cadre conventionnel LAEP. Nous pouvons à nouveau garantir l'anonymat, la libre venue, un espace convivial autour d'une boisson chaude...
- ❖ La « campagne de communication » réalisée au mois de novembre-décembre 2021 a certainement porté ses fruits en 2022. En effet nous avons observé une « explosion » de l'affluence au LAEP au mois de février. Pour les familles à qui nous avons posé la question, beaucoup ont eu l'information suite à l'article posté sur les sites des journaux locaux.
- ❖ Les familles retrouvent un certain apaisement notamment avec un retour à un contexte de vie moins anxiogène. Certaines ont souffert de l'isolement dues au confinement et ont plaisir à retrouver des espaces de communication et de vie sociale.

La moyenne de fréquentation qui est un peu moins importante à Iteuil peut se comprendre en rapport à l'espace qui est plus exigüe que dans les autres locaux.

Nous n'avons que peu de recul sur l'ouverture de l'accueil de Marigny-Chémereau, néanmoins la fréquentation, même si elle est faible, est déjà une réussite et est encourageante pour la suite.

De même que les années précédentes nous pouvons noter une fréquentation assidue de certaines familles qui viennent sur l'ensemble des sites. Sur la commune de La Villedieu une majorité des parents utilisateurs du LAEP viennent à pied et de fait n'ont pas les moyens de fréquenter les autres lieux.

Parmi les familles accueillies, certaines d'entre elles sont à la fois utilisatrices d'un des multi-accueils de l'association Framboisine (ou en attente de pouvoir l'être) ou de celui de l'association Chat Perché. Certains parents peuvent être employeurs d'une Assistante Maternelle qui, parfois, participe au temps proposé par le RPE Framboisine.

La majorité des parents fréquentant le LAEP viennent sur leur temps de congé maternité ou parental. Mais nous accueillons également des parents qui travaillent et qui ont aménagé leur emploi du temps pour bénéficier du LAEP.

Nous pouvons noter également la présence de futures mamans qui profitent des accueils pour venir échanger sur la grossesse et l'arrivée de leur enfant. Cette année, 13 pères ont fréquenté le LAEP venant seul ou en couple. Cette fréquentation assidue et plus importante des pères est intéressante et nous permet d'aborder de nouveaux versants de la parentalité.

La demande, dès lors qu'elle est formulée par les parents, semble plus axée sur un accompagnement global de l'évolution de leur enfant et du soutien à la parentalité. Ceci peut expliquer la complémentarité pour certains d'entre eux de l'utilisation simultanée d'un mode de garde de leur enfant et du LAEP.

LES OUTILS DE COMMUNICATION ET LE PARTENARIAT :



▪ Les outils de communication :

Nous avons commencé à repenser les outils de communication du LAEP Framboisine. Une nouvelle plaquette devrait être éditée pour l'année 2023.

De même un groupe de travail en réseau des LAEP de la Vienne avec le partenariat de la CAF nous permettra d'avoir un support de communication sur tous les LAEP de la Vienne qui sera largement diffusé par la CAF, par les maternités et la PMI. Cet outil pourra venir compléter nos actions de communication propre à l'association Framboisine sur le territoire.

Cette année nous avons proposé, comme les années précédentes, aux responsables des différents multi-accueils, RPE (Relais Petite Enfance) et ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) du territoire de diffuser largement un mail à destination des familles expliquant succinctement nos missions et le fonctionnement du LAEP.

La page LAEP du site internet de l'association est mise à jour, au minimum, chaque vacances scolaires, ainsi que ponctuellement afin de diffuser certaines informations aux familles utilisatrices. Les familles fréquentant le LAEP prennent les informations de manière plus systématique par ce biais informatique.

Face à une nouvelle génération de parents « connectés » nous réfléchissons pour le futur à d'autres moyens de promouvoir le LAEP Framboisine afin qu'un maximum de familles puisse obtenir l'information de nos actions. L'équipe est en cours de réflexion sur l'utilisation des réseaux sociaux (éventuellement la page face book de la Communauté de Communes), de participer aux journées des associations en début d'année scolaire...



▪ Le partenariat :

Le LAEP Framboisine ne pourrait fonctionner sans le soutien financier de la Communauté de Communes, de la CAF et de la MSA.

Les partenariats avec la CAF, et avec l'ACEPP nationale nous permettent un réel soutien ainsi qu'une réflexion professionnelle riche par le biais de formations, d'échanges avec d'autres professionnels de LAEP, de confrontations et d'analyses de nos pratiques professionnelles...

La Communauté de Communes des Vallées du Clain et la CAF nous soutiennent également pour la création et la diffusion d'outils de communication spécifiques au LAEP.

Le partenariat avec l'association Chat Perché se poursuit notamment par la mise à disposition de Christelle ALBERT pour le co-accueil du mercredi matin à La Villedieu du Clain. Ce partenariat nous permet d'enrichir nos pratiques et d'offrir aux familles une palette élargie de binômes de professionnelles.

Le partenariat avec la PMI et les RPE du territoire nous permet d'accueillir un plus grand nombre de familles, notamment quand celles-ci ne connaissent pas encore les offres de services liées à la Petite Enfance sur le territoire (premier enfant, déménagement...).

LES PERSPECTIVES 2023 ET LES ANNEES FUTURES :



En ce début d'année 2023, nous observons un maintien de la fréquentation du LAEP sur les accueils existants.

Au mois d'avril 2023 nous pouvons déjà avoir une vision un peu plus précise de la fréquentation du temps d'accueils proposé aux plus grands 4-6 ans au sein de la commune de Marigny-Chémereau.

Nous avons réalisé depuis le mois de janvier 2023 dix accueils. Lors de ces temps nous avons accueilli 17 familles différentes et 27 enfants. Nous observons une fréquentation moyenne de 3,5 familles et de 5,2 enfants. Nous avons pu accueillir un maximum de 8 familles et 12 enfants. Cette fréquentation constante nous conforte dans l'idée que ce projet correspond réellement à un besoin non couvert jusqu'à présent sur le territoire.

L'Observation et l'Aménagement des espaces, sont des thématiques primordiales dans nos pratiques au sein du LAEP. Des formations abordant ces notions sont prévues sur le programme 2022-2023 de la CAF de la Vienne.

La perspective de pouvoir travailler avec Lydie GUESNE, psychologue de l'association Framboisine, est un nouvel axe de travail pour les années à venir.

Dans un dernier point nous souhaitons également attirer l'attention sur la charge administrative qui devient de plus en plus importante pour l'activité LAEP (comptes à rendre à la CAF et CNAF et autres financeurs, réunions de réseaux et partenariats, communication...) et nous souhaiterions que cette charge administrative dans la mesure du possible puisse être valorisée et financée.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

MULTI-ACCUEIL DE VIVONNE



LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2022 :

Suite au départ fin 2021 de Vanessa AUMOND (A.P- Auxiliaire de Puériculture) et d'Ophélie BRUERE (E.J.E- Educatrice de Jeunes Enfants), nous avons accueilli dans l'équipe Marjorie LASSAGNE (A.P) et Théo DECLERCQ (E.J.E). Afin de pallier les divers remplacements (congés, formations, arrêts...), nous avons pu compter sur des professionnelles remplaçantes : Marie-Noëlle CORNUAU, Sarah DELTETE, Jessica DELAVault. Nous les remercions vivement pour leur disponibilité.



LES FORMATIONS :

En 2022, plusieurs membres de l'équipe ont suivi des formations :

- Violaine JAMAULT a suivi deux journées de formation « comptines et ukulélé » et a également effectué un bilan de compétences.
- Pour l'équipe, les séances d'A.P.P (Analyses des Pratiques Professionnelles) se sont poursuivies avec Ephraïm DOYA, psychanalyste. Il travaille autour des pratiques du quotidien et de la cohésion d'équipe.
- Lise VALTEAU a suivi une formation avec Ephraïm DOYA « optimiser le service rendu en crèche parentale ». Et depuis octobre 2022, elle a commencé une formation CAFERUIS à l'IRTS de Poitiers.

- Le 1^{er} décembre, le Dr Jérôme Fizelier, référent santé de la structure, a proposé une soirée à tous les professionnels de l'association sur le thème de « l'hyperparentalité ». Lydie Guesne, psychologue à Framboisine, était également présente.

ACCUEIL DES STAGIAIRES :

Chaque année nous participons à la formation de stagiaires. Nous accueillons de préférence qu'un seul stagiaire à la fois afin de proposer un accompagnement de qualité et de limiter la présence d'un nombre trop important de nouvelles personnes auprès des enfants.

En 2022, nous avons accueilli deux stagiaires en cursus C.A.P AEPE (Accompagnement Éducatif Petite Enfance) ainsi qu'une élève du Lycée du Dolmen en Bac Pro ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne). D'autre part, une étudiante du CNED est venue effectuer un stage dans le cadre de sa formation d'Auxiliaire-puéricultrice.

Nous avons accueilli en mars une élève de Terminale sur une journée d'immersion et de rencontre avec les E.J.E. Deux collégiennes sont venues effectuer leur stage « découverte » de 3^{ème} pendant quelques jours, conventionnées chacune par leur collège respectif : Vivonne et Neuville de P.

A l'automne, nous avons reçu une étudiante en orthophonie ainsi qu'une élève EJE 1^{ère} année de l'IRTS de Poitiers.

Les demandes de stage sont nombreuses et nous ne pouvons pas toutes les satisfaire. Le tutorat nécessite de la disponibilité et de l'investissement, c'est pourquoi nous nous autorisons à limiter le nombre de nos accompagnements.

FREQUENTATION EN 2022 :

Nombre de jours d'ouverture en 2022 : **222**

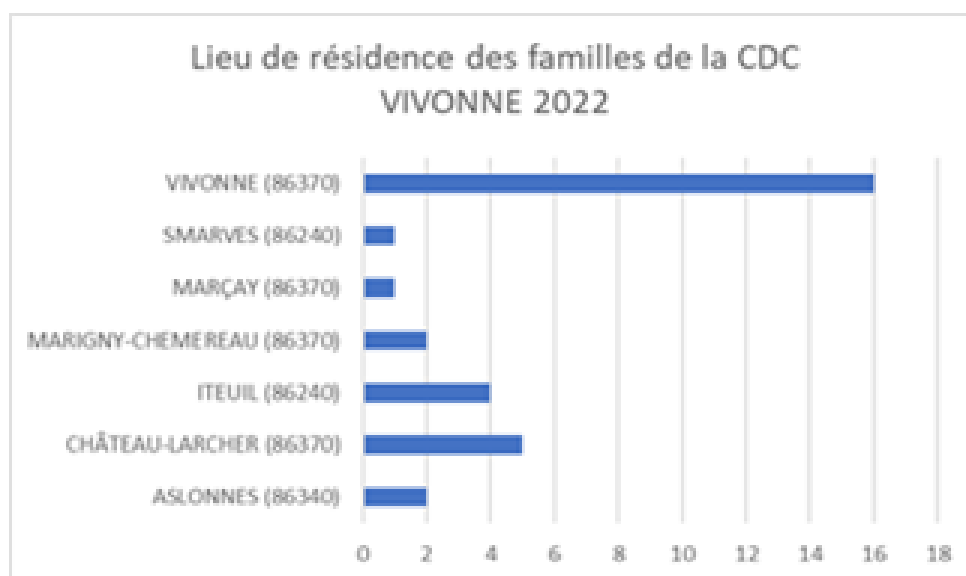
En 2022, 48 familles ont fréquenté le multi accueil de Vivonne.

Ce qui représente **51 enfants**, répartis de cette façon :

- ❖ Accueils réguliers : 40
- ❖ Accueils occasionnels : 6, dont 4 enfants qui ont utilisé les 2 types d'accueil au cours de l'année.
- ❖ Accueils d'urgence ou de dépannage : 5
- ❖ 27 enfants étaient sur la liste d'attente au 31 décembre 2022 pour une place à Vivonne.

REPARTITION DES ENFANTS ACCUEILLIS PAR COMMUNE EN 2022 :

CC des Vallées du Clain		Hors Communauté de Communes	
Château-Larcher	5	Anché	1
Iteuil	5	Voulon	2
Marigny-Chemereau	2	Valence-en Poitou	1
Marçay	2	Chaunay	1
Marnay	0	Coulombiers	1
Vivonne	22	Ligugé	1
Aslonnes	2	Neuville de P.	1
Smarves	1	Gençay	1
		Champagné St Hilaire	1
		Celle l'Evescault	1
		Mignaloux Beauvoir	1
Total	39	Total	12
NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ACCUEILLIS : 51			



FREQUENTATION 2022 :

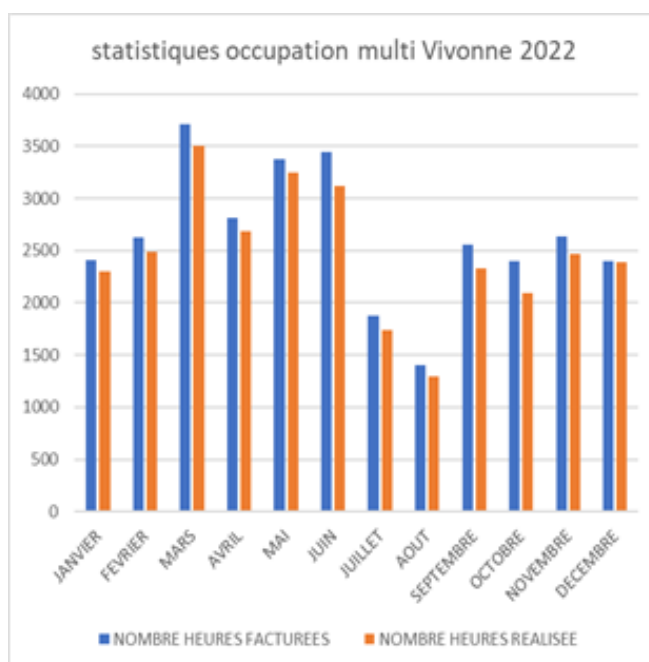
Nbre d'heures proposées à l'accueil ; 45510

Nbre d'heures facturées : 31642

Nbre d'heures réalisées : 29670

Taux de facturation : 106.54%

2022 - Multiaccueil de VIVONNE							
	nb de jours ouverts	capacité théorique (en nb d'heures)	nb d'heures réalisées	taux d'occupation au réalisé	nb d'heures facturées	taux d'occupation au facturé	taux de facturation
Janvier	16	3280,00	2 420,43	73,79%	2 556,56	77,94%	105,62%
Février	20	4100,00	2 510,18	61,22%	2 675,81	65,26%	106,59%
Mars	23	4715,00	3 531,43	74,89%	3 755,81	79,65%	106,35%
Avril	20	4100,00	2 707,94	66,04%	2 857,06	69,68%	105,50%
Mai	20	4100,00	3 247,25	79,20%	3 373,25	82,27%	103,88%
Juin	21	4305,00	3 118,75	72,44%	3 446,00	80,05%	110,49%
Juillet	14	2870,00	1 740,5	60,64%	1 873,25	65,27%	107,63%
Août	10	2050,00	1 100	53,66%	1 119,5	54,61%	101,77%
Septembre	22	4510,00	2335,25	51,78%	2561,75	56,80%	109,70%
Octobre	19	3895,00	2098,5	53,88%	2397,5	61,55%	114,25%
Novembre	20	4100,00	2466,5	60,16%	2632,25	64,20%	106,72%
Décembre	17	3485,00	2393,25	68,67%	2393,25	68,67%	100,00%
Total	222	45510,00	29 669,98	64,70%	31 641,99	68,83%	106,54%



LA PARTICIPATION DES PARENTS :



L'implication des parents dans la vie de la structure permet à chacun d'entre eux de prendre leur place dans ce lieu partagé qu'est la crèche et de donner du sens à la coéducation, valeur défendue par l'association dans l'accueil des enfants. L'adaptation et les temps d'échange réguliers favorisent la construction progressive d'une relation de confiance entre les parents et l'équipe professionnelle. Le lieu devient donc familier pour l'enfant puisqu'investi par ses parents. Rassuré, l'enfant peut s'ouvrir à la découverte et à l'exploration des espaces, entouré d'adultes attentifs.

Les parents participent quotidiennement à la vie de la structure et intrinsèquement à celle de l'association, chacun à leur niveau :

- En participant aux tâches pratiques (pliage du linge, courses, développement photos, bricolage, grand ménage, jardinage, couture...),
- À l'animation (aide sur un atelier cuisine, aide ponctuelle sur les temps forts...),
- En venant prêter main forte à l'équipe sur des temps spécifiques auprès des enfants (en cas de sortie d'un groupe avec deux professionnelles),
- En prenant part aux décisions liées à la vie associative (en devenant membre du conseil d'administration, du bureau ou à l'une des 4 commissions ouvertes à tous).

Cette collaboration parents-professionnelles est essentielle et indissociable du bon fonctionnement associatif. Chaque petite pierre nous permet de construire ensemble un lieu agréable pour les enfants. L'équipe est toujours ouverte aux idées, aux envies et essaie de permettre à chaque parent d'y trouver sa place.

Passer du temps ensemble, partager, échanger, c'est ce qui nous motive, et c'est aussi ce qui nous donne envie de créer des moments conviviaux. Ainsi, nous avons autant que possible, ouvert les ateliers aux parents disponibles.



Nous remercions tous les parents pour leur aide précieuse qui contribue ainsi à la dynamique parentale de Framboisine. Nous remercions tout particulièrement ceux qui, parmi eux, s'investissent bénévolement et sans compter pour assurer la pérennité de l'association. Grâce à l'implication de chacun et de par leur rôle décisionnaire, ils impulsent des projets, faisant de Framboisine une association reconnue à sa juste valeur et appréciée sur le territoire.

TRAVAIL PARTENARIAL AVEC LA COMMUNAUTE DES COMMUNES :

Les agents techniques de la CCVC (et en particulier Ludo) interviennent tout au long de l'année pour l'entretien du bâtiment et des équipements intérieurs et extérieurs (contrôles sécurité, réparations diverses, entretiens réguliers de l'électroménager...). L'entretien du jardin et des espaces verts est quant à lui assuré par les agents municipaux.

La CCVC est également en charge de l'entretien des locaux et c'est Stéphanie (que les enfants connaissent bien !) qui intervient quotidiennement de 17h30 à 20h30.

Lors de la fermeture estivale, l'entreprise VERNET SAS (Iteuil) a effectué les travaux de réfection des peintures dans le hall d'entrée, le petit bureau, la buanderie, le vestiaire et la salle de pause de l'équipe. Un peu de fraîcheur et de nouveauté, ça fait du bien !

LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI) :

L'année 2022 a rimé avec visite triennale de la PMI. En effet, le 8 avril, nous avons reçu Mme LE BOURG, puéricultrice du pôle modes d'accueil et Mme THOUZEAU.

Nous avons échangé de la mise à jour du projet d'établissement en lien avec les nouveaux textes de loi, des projets mis en place auprès des enfants, des formations suivies par les professionnels etc...

Elles ont également fait le tour des locaux et vérifié un certain nombre de points (mobiliers installés dans les salles de jeux par exemple ou matériel utilisé par les professionnels pour prévenir les Troubles Musculosquelettiques). Cette visite a donné lieu à un compte-rendu et à des préconisations.

Les temps forts

L'invisible du quotidien :

L'accueil des enfants à la crèche est fait de petits moments exceptionnels, de projets variés... mais il serait dommage d'en oublier l'essentiel pour les enfants, qui se cache dans tous les petits instants du quotidien.

Pour beaucoup, arriver à la crèche signifie se séparer pour la 1^{ère} fois de ses parents, et c'est une expérience pleine d'émotions. Trouver des ressources en eux, auprès des professionnels et avec les autres enfants, c'est presque un travail à plein temps !

Vivre ensemble ne va pas toujours de soi, c'est un apprentissage parfois joyeux, parfois difficile, et nous accompagnons chaque jour les enfants dans cette découverte de la vie en groupe : dormir, manger, jouer ensemble, trouver sa place avec les autres, traverser un conflit, partager un fou rire, attendre son tour...

L'imitation, le jeu libre et tout ce que les enfants y inventent, les histoires racontées, les chansons partagées, sont autant de moments qui rythment la journée.

En parallèle, le chemin vers l'autonomie se fait pas à pas, c'est donc sous notre regard bienveillant que les enfants expérimentent à la crèche le plaisir de faire seul, chacun à sa mesure. Et c'est avec fierté que s'acquiert la capacité de s'habiller, aller aux toilettes, utiliser la cuillère, grimper au toboggan, assembler un puzzle, etc. !

Enfin, soucieux de favoriser l'exploration à travers les sens et la créativité, nous pouvons proposer régulièrement des ateliers : cuisine, « sable magique », peinture, ateliers d'inspiration Montessori, transvasement, collage, et tant d'autres !



Eveil à la nature : le jardin en toutes saisons

Tout au long de l'année s'est poursuivi notre projet d'aménagement du jardin, entamé en 2021. Nous avons à cœur de faire profiter aux enfants des bienfaits du dehors, découvrir les petites bêtes, observer les changements liés aux saisons, regarder pousser fleurs et légumes, courir, sauter dans les flaques, grimper !

Cet aménagement a pris plusieurs formes :

- Quelques parents se sont organisés pour venir remettre notre jardin à neuf avant le printemps, puis pour arroser pendant la fermeture d'été
- Nous avons ainsi pu relancer le potager avec les enfants : plantations de légumes et plantes aromatiques, et arrosages fréquents bien sûr !
- Alban Pratt, animateur nature au Centre Socio-Culturel de l'Arantelle, est intervenu pour proposer aux enfants des ateliers au jardin :
 - 1- Compost et paillage des potagers
 - 2- Création d'une mini -réserve naturelle avec des pierres pour y accueillir les petits animaux en quête d'un habitat (insectes, lézards...)
 - 3- Semis au potager
 - 4- Installation d'un tipi végétal, qui servira de jolie cabane naturelle quand le feuillage aura poussé



Ainsi, notre souhait est de sortir par tous les temps (... ou presque), tous les jours (...ou presque), même si c'est peu de temps. C'est pourquoi nous nous sommes équipés en salopettes imperméables, et avons demandé aux parents bottes et cirés pour les enfants.

Partir à l'aventure :

Quand les enfants ont grandi, nous proposons aussi quelques balades et sorties. Il nous arrive de nous promener à pied en partant de la crèche, ou de partir un peu plus loin, découvrir de nouveaux horizons.

En 2022, nous avons organisé quelques sorties au Bois de St Pierre. Au programme : soin et nourrissage des animaux, sans oublier caresses et câlins aux lapins, cochons d'inde...

Journée au château de Beauvoir en juin : cette sortie, un peu exceptionnelle, est organisée sur une journée entière. Les enfants ont d'abord pu visiter la ferme, ils ont ensuite participé à un atelier cuisine, avec confection et dégustation de sablés.

Après un pique-nique bien mérité et apprécié, l'incontournable sieste en plein air, dans les bois, est toujours un moment unique pour les enfants et les adultes qui les accompagnent !



En juillet, un petit groupe d'enfants est parti en visite à la caserne des pompiers de Vivonne. Ils ont pu y découvrir les camions, le matériel (casques, lances à incendie, etc), entendre la sirène... toutes ces choses fascinantes pour les petits !

Toutes ces sorties ne sont possibles qu'avec l'accompagnement des parents, nous les remercions vivement de leur disponibilité !



Enfin, l'aventure, c'est aussi se préparer à quitter la crèche ! En juin, une passerelle avec l'école maternelle publique de Vivonne est proposée aux enfants qui y seront scolarisés en septembre. Cette matinée de découverte, avec un petit accueil en temps de classe puis un temps de récréation, leur permet de mieux se rendre compte de ce qu'est réellement l'école, dont ils entendent tant parler.

Cette petite intégration, en compagnie des « copains » de la crèche est souvent rassurante et leur donne un avant-goût de cette grande étape à venir.



Tisser des liens : le plaisir de la rencontre

Vivre ensemble, c'est bien favoriser les rencontres entre enfants, mais aussi autour des enfants. Nous apprécions les échanges avec des partenaires variés, avec leur savoir-faire et leurs compétences, qui nourrissent nos pratiques et apportent aux enfants d'autres approches, d'autres univers.

Dans cette envie de partage, c'est d'abord aux parents que nous avons été ravis de rouvrir les portes de la crèche après les années Covid. Petit à petit, nous construisons à nouveau ces moments d'échange si importants à nos yeux, que ce soit lors des temps d'accueil matin et soir, mais aussi pour des temps de présence à la crèche.

Ainsi, par exemple, une maman est intervenue régulièrement pour proposer des ateliers de comptines chantées et signées. Nous avons également profité de la semaine du goût pour fabriquer du pain avec un papa, cuit ensuite au four à pain.

La fête de l'été, au mois de juin, est toujours un moment convivial qui permet aux parents, aux enfants et à l'équipe de se rencontrer d'une autre façon. Maquillage, chansons, photos étaient au programme de cette fête familiale, dans le jardin de la crèche.

Enfin, les rencontres avec différents partenaires et intervenants sont aussi source d'une grande richesse. Nous avons déjà évoqué Alban Pratt pour ses ateliers d'éveil à la nature. En 2022, nous avons aussi relancé un partenariat avec la médiathèque de Vivonne. Sandrine Chevailler vient lire des histoires aux enfants tous les mois et nous prête des albums.

En mai, nous avons profité des interventions d'un groupe d'étudiantes, en formation d'éducatrices de jeunes enfants. Elles ont élaboré des séances d'éveil moteur qu'elles ont proposé aux enfants lors de 3 matinées.

Et pour terminer l'année tout en poésie et en musique, les enfants sont partis en « Balade au pays des sons », spectacle joué par Marie-Line Bon, de la Cie La Nomade.

LES PERSPECTIVES 2023

- ❖ Thématique de « La Famille » délinée par l'équipe tout au long de l'année
- ❖ Ateliers de découverte sensorielle, animés par Charlotte Douheret, intervenante formée à l'approche Snoezelen
- ❖ Poursuite des interventions de Sandrine, de la médiathèque
- ❖ Sortie au Château de Beauvoir
- ❖ Passerelle avec l'école
- ❖ Partenariat avec l'IRTS : interventions d'étudiants en formation d'EJE pour des ateliers d'éveil moteur (en juin) et d'éveil sonore (en octobre)
- ❖ Peut-être un projet de rencontre et d'échanges avec les personnes âgées de l'EHPAD de Vivonne
- ❖ Formations d'équipe autour de deux thématiques : l'approche Snoezelen et les stéréotypes filles-garçons.





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

MULTI-ACCUEIL D'ITEUIL



FREQUENTATION 2022 :

Nombre de jours d'ouverture en 2022 : 226 jours



En 2022, 38 familles ont fréquenté le multi accueil d'Iteuil

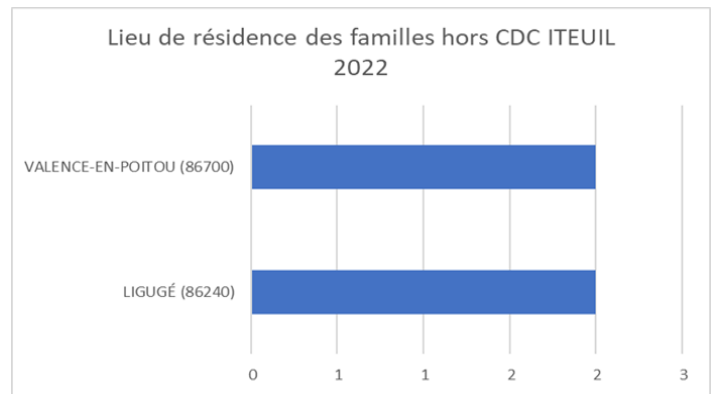
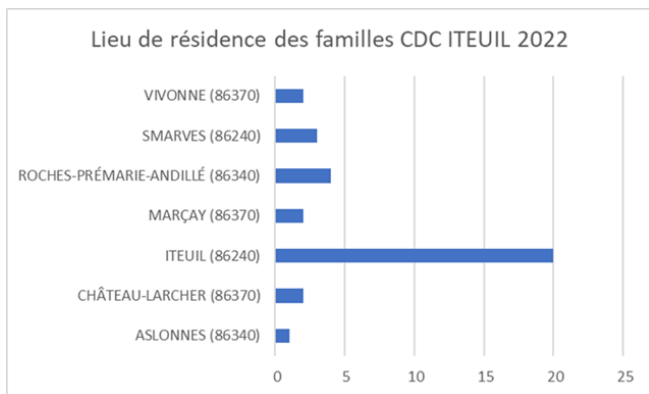
Ce qui représente **42 enfants**, répartis de cette façon :

- Accueils réguliers : 36 enfants
- Accueils occasionnels : 16 enfants dont 10 enfants qui ont utilisé les 2 types d'accueil au cours de l'année
- Accueil d'urgence : 4 (compris aussi dans les chiffres occasionnels)

24 enfants se trouvaient sur la liste d'attente au 31 Décembre 2022 pour une place à Iteuil.

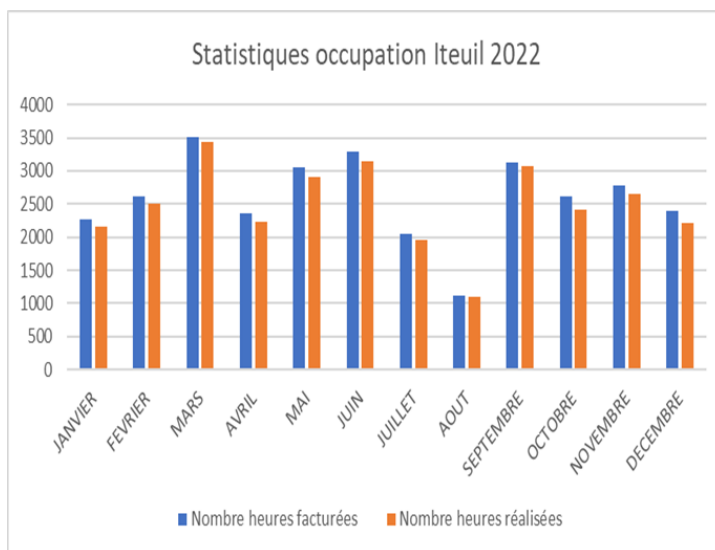
REPARTITION DES ENFANTS PAR COMMUNE :

Communauté de communes		Hors communauté de communes	
Aslonnes		Ligugé	2
Château-Larcher	2	Valence en Poitou	2
Iteuil	24		
Marçay	2		
Roches Prémaries Andillé	4		
Smarves	4		
Vivonne	2		
Total	38	Total	4



TAUX D'OCCUPATION 2022 :

	Nb jours d'ouverture	Nb heures facturées	Nb heures réalisées	Taux d'occupation facturé	Taux d'occupation réalisé
Janvier	21	2274	2164.5	52.82	50.28
Février	20	2623.75	2510.25	63.99	61.23
Mars	23	3516.50	3434	74.58	72.83
Avril	19	2356	2233.25	60.49	57.34
Mai	20	3045	2908.50	74.27	70.94
Juin	21	3291.25	3139.50	76.45	72.93
Juillet	14	2046.25	1953.25	71.3	68.03
Août	10	1119.50	1100	54.61	53.66
Septembre	22	3124.75	3064.75	69.28	67.95
Octobre	19	2612	2414.50	67.06	61.99
Novembre	20	2786.50	2653	67.96	64.71
Décembre	17	2394.50	2219.25	68.71	63.68
TOTAL	226	31190	29798	67.32	64.32

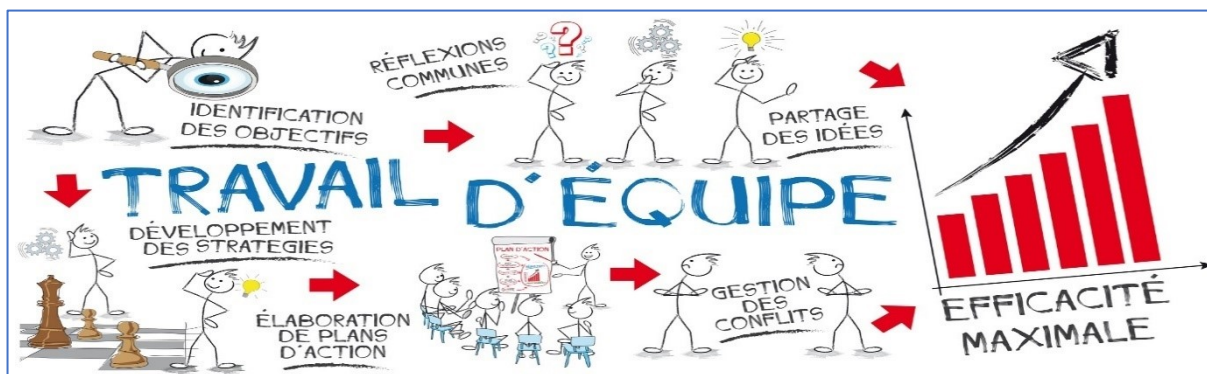


Impact covid :

→ En janvier : 747.75 heures d'absence liées au covid

→ En avril : 139.5 heures d'absence et 1 journée de fermeture liées au covid

LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL EN 2022 :



- Arrêt maladie d'une professionnelle CAP Petite enfance depuis juin 2022
- Prolongation d'un arrêt maladie d'une des responsable (depuis août 2021) sur l'année 2022
- Une éducatrice de jeunes enfants est arrivée dans l'équipe pour la rentrée de 2022

LES FORMATIONS :

- Une formation d'équipe sur 2 jours : « Parents en difficultés, enfants en souffrance » (Gerfi)
- Une formation pour deux salariés, sur 3 jours : « La communication gestuelle » (ARIFTS)
- Une formation pour deux salariés, sur 2 jours : « La communication consciente dans la relation d'aide : prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres » (ARIFTS)



ACCUEIL DE STAGIAIRES ET APPRENTIS :

Nous accueillons régulièrement des personnes en formation afin qu'ils puissent découvrir le milieu de la petite enfance. Cela permet à l'équipe de faire connaître nos différentes formations et aux stagiaires accueillis de se confronter à la réalité du terrain.



En 2022, nous avons accueilli 5 stagiaires, pour un total de 8 semaines.

Les formations représentées étaient : Auxiliaire de puériculture, stage de découverte 3^{ème}, découverte des métiers de la petite enfance (mission locale), intervenant musique en crèche (23 heures).

Nous accueillons également depuis 2021 une apprentie E.J.E, qui a effectué 16 semaines de formation, sur l'année 2022.

TRAVAIL PARTENARIAL AVEC LA COMMUNAUTE DES COMMUNES :

Les agents techniques de la CCVC (et en particulier Ludo) interviennent tout au long de l'année pour l'entretien du bâtiment et des équipements intérieurs et extérieurs (contrôles sécurité, réparations diverses, entretiens réguliers de l'électroménager...). L'entretien du jardin et des espaces verts est quant à lui assuré par les agents municipaux.

La CCVC est également en charge de l'entretien des locaux, c'est la société Pro Services grâce notamment à Brigitte qui intervient quotidiennement le soir à partir de 17h30.

LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)

L'année 2022 a rimé avec visite triennale de la PMI. En effet, le 11 avril, nous avons reçu Mme LE BOURG, puéricultrice du pôle modes d'accueil et Mme THOUZEAU. Nous avons échangé de la mise à jour du projet d'établissement en lien avec les nouveaux textes de loi, des projets mis en place auprès des enfants, des formations suivies par les professionnels etc... Elles ont également fait le tour des locaux et vérifié un certain nombre de points (meuble installé dans les salles de jeux par exemple ou matériel utilisé

par les professionnels pour prévenir les Troubles Musculosquelettiques). Cette visite a donné lieu à un compte-rendu et à des préconisations.

RAPPORT D'ACTIVITE PEDAGOGIQUE :

En début d'année 2022, de janvier à juillet, la thématique était centrée sur le jardin et la nature : Afin de permettre aux enfants de découvrir la nature et sa biodiversité, les petites bêtes du jardin, les différentes parties qui composent les plantes, ...

Depuis la rentrée de septembre 2022, nous avons choisi comme fil conducteur la littérature jeunesse : Favoriser l'intérêt et le plaisir partagé autour du livre, multiplier les occasions de lecture pour les enfants afin de développer et favoriser leur imaginaire, leurs connaissances de la langue française et du monde qui les entoure, par les mots ou les illustrations diverses et variées des albums jeunesse.

Nos intervenants :

- **Céline Guignard intervenante Atelier cuisine « Et si on cuisinait ? » :**

Céline anime des ateliers culinaires pour les enfants. Elle transmet avec pédagogie, et surtout avec plaisir, ses recettes et techniques de cuisine avec des produits de saison et locaux.

En 2022 : Confection de petit plats sucrés et salés (flan quinoa tomate/olive, sucettes au riz soufflé) et dégustations lors de trois atelier cuisine (10 février, 10 mai, 23 mai)



- **Alban Pratt, intervenant nature de l'association L'Arantelle des Roches-Prémaries :**

Découverte de la nature au travers de divers ateliers : jardinage, fabrication de mangeoires à oiseaux, de refuges pour insectes et sorties (8 ateliers)

Les parents ont également participé à la remise en état du jardin sur l'arrière de la structure, et à son aménagement, sous la direction d'Alban



- **Tangui Le Bolloc'h, intervenant lecture :**

Ses interventions consistent à permettre aux enfants de pouvoir se faire raconter des histoires, qu'ils choisissent eux-mêmes parmi les livres de la valise à histoires.

Tangui permet de nous rassembler autour du plaisir de lire, et nous donne la possibilité d'aborder la lecture de manière amusante pour permettre aux enfants et adultes d'écouter, de se raconter des histoires, de découvrir des livres ensemble.

Ces interventions permettent de familiariser les enfants avec l'objet livre ainsi qu'avec la lecture, en proposant un univers le plus varié possible. Elles permettent également aux professionnels de s'interroger et de se former à la pratique de la lecture individuelle et collective.



Dans le cadre de notre thématique de l'année 2022-2023 sur la littérature jeunesse, Tangui intervient 1 fois par mois depuis septembre 2022, et propose des ateliers de lecture à voix haute d'albums jeunesse.



- **Josette :**

1 fois par mois, depuis septembre 2022, la bibliothécaire bénévole d'Iteuil intervient sur la structure pour venir faire découvrir aux petits et grands, des albums pour les jeunes enfants qu'elle sélectionne soigneusement parmi la collection de la bibliothèque.

- **François, stagiaire au CFMI :**

Tous les 15 jours depuis novembre 2022, François propose des ateliers d'éveil musical, comptines, chants, découvertes d'instruments de musique, de manière ludique, tout en s'inscrivant dans notre thématique 2022-2023 sur le livre (mise en musique d'albums de la crèche que les enfants adorent).



- **Ecole d'Iteuil :**

Nous collaborons avec l'école d'Iteuil, lors de « passerelles », afin de faciliter le passage de la crèche à l'école. Grâce aux liens assurés par l'équipe de la structure, les enfants s'habituent à ce nouvel environnement, se créent de nouveaux repères et rencontrent également le personnel de l'école.

En 2022, les sorties Passerelle avec l'école d'Iteuil ont concernées 4 enfants seulement, avec 3 matinées, dont une avec un temps cantine.



Quelques sorties :

- ❖ A la chèvrerie « Ferme du chant du bois » de Marçay : découverte du travail de l'éleveur, des animaux et dégustation de fromage (5 avril)
- ❖ Journée au château de Beauvoir : découverte et expérimentation de différents instruments de musique. Pique-nique et balade au sein du parc animalier. (15 juin)
- ❖ Découverte de la nature avec Alban : Balade nature et observation des petites bêtes de l'étang (20 juin) ; Sortie aux aquariums du Lavoir des Roches-Prémaries (4 juillet) ; Balade nature et observation des petites bêtes dans la prairie (8 juillet).
- ❖ Sortie lecture à la librairie de Vivonne « Les jolis mots » (20 octobre)
- ❖ Sortie pour l'exposition interactive d'Emilie Vast (illustratrice jeunesse) et lecture d'une de ses œuvres, à la médiathèque de Ligugé.
- ❖ Soirée de présentation de l'intervenant lecture, Tanguy Le Bolloc'h (27 septembre), ouverte aux professionnels mais également aux parents.





Les parents ont une place transversale lors de nos sorties et interventions : ils peuvent être sollicités pour les accompagnements lors de sorties ou d'ateliers, afin de pouvoir faire profiter un plus grand nombre d'enfants lors de ces moments, tout en partageant un moment avec leur enfant.

Les ateliers « cousettes » :

Des ateliers couture se sont mis en place, le samedi matin, sous l'impulsion de deux professionnels. Les parents peuvent y participer, sur inscription, même s'ils ne savent pas coudre. Ils ont été créés dans une démarche de protection de l'environnement et l'objectif est de confectionner des produits réutilisables pour la structure. Des lingettes en tissu, ainsi que des troussees pour leur rangement, ont été confectionnés pour remplacer le coton pour les changes. Des bavoirs ont été réparés et des surchaussures en tissu réalisées.



A suivre : la confection d'un raconté tapis et de jeux pour les enfants.

Ces ateliers sont des moments conviviaux de partage entre parents et professionnels, en dehors du temps de présence des enfants, et permettent d'aborder des sujets divers et variés.

AU QUOTIDIEN :

En parallèle de tous ces projets, de ces sorties, nous continuons nos réflexions permanentes autour de l'accueil de vos enfants. Nous nous adaptons et évoluons sans cesse, par le biais de réunions, d'échanges, de formations mais surtout d'observations.

C'est à travers notre posture et notre regard, armés de bienveillance et de professionnalisme, que nous essayons d'accompagner au mieux chaque enfant, mais aussi chaque famille.

« Signer avec bébé » :

Nous poursuivons l'utilisation du langage signé auprès des enfants, car il s'agit pour nous d'un vrai moyen de communication complémentaire au langage. C'est un outil qui peut permettre à l'enfant de s'exprimer, même avant l'acquisition du langage, et à l'adulte d'être certain d'avoir bien interprété ce qu'indique le tout petit. C'est un moyen d'expression supplémentaire qui peut générer moins de sentiment de frustration car mieux compris par les autres.

L'album doudou :

Il nous permet de faire vivre la famille de l'enfant lors de son absence : il s'agit d'un album photos que les parents complètent avec des photos, images, de personnes, d'animaux ou de lieux qu'ils estiment représenter la famille de l'enfant, qui fait sens pour lui.

Cet album appartient à l'enfant, et il pourra en disposer sur la structure, le partager avec les autres ou pas...Il permet de faire vivre les parents au sein de la structure, de faciliter les séparations, de favoriser les échanges.

PROJETS DE L'ANNEE EN COURS :

Poursuite :

- Des ateliers lecture avec Tanguy et Josette (Soirée de mi-parcours avec Tanguy le 9 mars)
- Sorties à la médiathèque de Ligugé
- Atelier éveil musical avec François
- Les passerelles avec l'école
- Et d'autres projets

LA MISSION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

L'Association a la chance de disposer de 2 secrétaires :

- **Christine BONNIFET** sur un poste de 22 heures à des missions comptables.
- **Béatrice SAINTILLAN** sur un poste de 8 heures par semaine à des missions administratives.

Leurs missions bien que distinctes, sont complémentaires.

Elles aident également les professionnels de l'équipe d'Iteuil et de Vivonne, du RPE et du LAEP dans leurs tâches quotidiennes et administratives (accueil téléphonique, classement, mise en place de tableaux pour le suivi de dossiers, etc...).

La connaissance du fonctionnement associatif est essentielle !

La spécificité du poste de personnel administratif/comptable au sein de l'Association FRAMBOISINE, nécessite d'être :

- Polyvalent,
- Disponible pour toutes demandes à tout moment,
- En capacité de changer son planning pour les besoins du fonctionnement de l'association,
- A l'écoute des différents interlocuteurs,
- De respecter l'organisation des parents-employeurs qui ne sont pas des professionnels.

Tout au long de l'année, les missions exercées sont :

- Secrétariat administratif,
- Accueil téléphonique,
- Gestion du courrier : Dispatching aux parents-employeurs ou responsables techniques de chacun des services,
- Relai entre l'association et ses partenaires
- Comptabilité générale.

Comptabilité et trésorerie : en lien avec le/les bénévoles référents

- Mise en banque des règlements adhérents réalisée à raison de 2 à 4 fois par mois,
- Suivi des impayés,
- Enregistrement et suivi de la comptabilité,
- Enregistrement des règlements des familles sur le logiciel Inoé,
- Etablissement des chèques, virements pour le règlement des factures d'achats, frais salariés.

Ressources humaines : en lien avec le/les bénévoles référents

- Suivi des congés des salariés par mois pour établir les bulletins de salaires,
- Classement

Ainsi, le quotidien de ces postes est soumis aux interpellations de parents bénévoles et assistantes maternelles bénévoles qui viennent assurer les missions de gestion sur lesquels ils se sont positionnés.

Les secrétaires sont amenées à préparer des documents, envoyer des courriers, rappeler les échéances des partenaires financiers et toutes autres tâches qui participent au bon fonctionnement de l'association, en relai des décisions prise par le Conseil d'Administration et portées par le Bureau.

**C'est un poste pivot de l'association, qui permet
une continuité auprès des bénévoles parent-employeur,
des professionnels et des élus.**

BILAN COMPTABLE 2022

Clôturé en date du 31 décembre 2022, le bilan qui suit a été établi par M. Emmanuel VIDAL, expert-comptable Cabinet BAKERTILLY, chargé de mission par l'Association FRAMBOISINE.

Détail du bilan 2022 :

Les comptes de prestations augmentent, ils ressortent à 536 560 € en 2022 contre 383 532 € € pour l'exercice précédent. Les bonus territoire sont désormais versés par la CAF et sont inclus dans les prestations CAF.

Les subventions d'exploitation ont diminué, elles passent de 348 667 € à 250 250€ en 2022. La subvention de Communauté de Commune Vonne-Clain a diminué de 325 000 € à 243 000 €, le bonus territoire étant désormais versé par la CAF). Les subventions diverses passent de 23 667€ à 7250€ (En 2021 étaient comptabilisés dans ces comptes les aides COVID CAF et l'aide mission renforcée RPE).

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 113 246 € en 2022 contre 91 290 € en 2021.

Les impôts et taxes s'élèvent à 35 899€ en 2022 contre 22 762€ en 2021.

Les salaires et les charges sociales s'élèvent à 704 435 € en 2022 contre 645 077 € en 2021.

Compte tenu de la dotation aux amortissements pour 3 425 €, la reprise pour provision pour engagement retraite de 19 908 €, du résultat financier positif de 1498 €, le résultat courant s'élève à - 9 943€.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 9 284 €, le résultat 2022 s'élève à -658€ contre un bénéfice de 6608 € sur l'exercice précédent.

Les fonds propres s'élèvent à 347 567 € en 2022 contre 343 044 € en 2021.

Contrôle interne :

L'analyse du contrôle interne de votre association, et plus précisément l'analyse de la grille de séparation des fonctions, nous amènent à attirer votre attention sur les points suivants.

Nous avons bien pris connaissance des informations que vous avez communiquées concernant votre organisation interne :

- Personne ayant accès à la comptabilité : Mme BONNIFET Christine,
- Personne assurant la gestion des factures/avoirs clients et fournisseurs : Mme BONNIFET Christine,
- Personne autorisée à émettre les règlements : Me BONNIFET Christine, Me BRANGIER Camille, et Me COFFINEAU Sabine.

Dans l'objectif d'optimiser la sécurité des mouvements comptables, nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter le principe de séparation des tâches.

Versement de la subvention de la CCVC

Les modalités de versement des subventions de la CCVC pour l'année 2022 ont diminué par rapport à l'année 2021.

Il s'agit donc d'un échéancier défini entre la Communauté de Communes des Vallées du Clain et nous, qui permet de compenser les versements tardifs de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales.

Framboisine a donc reçu 243 000 € :

- Fin avril 81 000 €
- Fin juin 81 000 €
- Fin septembre 81 000 €.

Une avance de dotation de 60 000 € a été versée au mois de février 2022, celle-ci est venue en déduction du premier acompte versé. Celui-ci était d'un montant de 21 000€.

RAPPORTS COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

Toute association percevant des subventions supérieures à 153 000 € a l'obligation de nommer un commissaire aux comptes. Aucun mandat de commissariat aux comptes n'est arrivé à échéance dans l'association FRAMBOISINE jusqu'au 31 Décembre 2025.

La société CGPE Audit & Expertise représentée par Christelle GASCHET, commissaire aux comptes, a émis ses rapports de commissariat aux comptes pour l'exercice 2022 :

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

PROPOSITION D'AFFECTION DU RÉSULTAT 2022

- Approbation des comptes annuels 2022 (bilan, compte de résultat, annexe)

Affectation du déficit de l'exercice 2022 de 658 € en fonds associatifs sans droit de reprise à hauteur de 658 €.

2023, LES PROJETS : DES NOUVEAUX CHANTIERS...

1) MISE EN PLACE DU NOUVEAU SYSTEME CONVENTIONNEL DE REMUNERATION ET DE CLASSIFICATION



Si l'année 2022 avait été marquée par la mise en application de la loi NORMA, l'année 2023 sera l'année de la préparation au nouveau système conventionnel de rémunération et de classification.

Pourquoi un tel changement ?

Les chapitres de la convention collective Alisfa relatifs à la classification et rémunération ont plus de 20 ans.

Seules quelques modifications ont été apportées au fil des années sur la valeur du point et la Rémunération Minimum de Branche (RMB).

Les dispositions actuelles sont devenues obsolètes et ne répondent plus aux besoins de la branche et de notre secteur.

Quels sont les objectifs de ce changement ?

- Un des enjeux est de renforcer l'attractivité de nos métiers et ainsi apporter une réponse aux difficultés de recrutement et de maintien dans l'emploi.
- Augmenter les plus bas salaires et valoriser les cœurs de métiers
- Favoriser l'équité via la disparition de la RMB et de la RIS
- Compenser en partie la perte de pouvoir d'achat en lien avec l'inflation

Après plus de deux ans de négociations, l'avenant n°10-2022 a donc été signé par Elisfa et laCFDT Santé Sociaux.

Ainsi, la loi oblige les branches professionnelles à réviser leur système de classification et de rémunération. Elle sera applicable à partir du 1^{er} Janvier 2024.

Un des chantiers de cette année pour l'association est donc de pouvoir travailler au passage à ce nouveau système.

Quelles seront les grandes évolutions ?

→ Le RMB (revenu minimum de branche) et la RIS (revenu individuel du salarié) vont être supprimés.

Ils seront remplacés par l'acquisition de points de compétences, de formation et d'ancienneté.

La liste des emplois repères et des emplois assimilés va être révisée. La révision quinquennale ne sera plus obligatoire, mais la pesée sera vérifiée à chaque entretien annuel.

Des webinaires ont déjà été proposés (que ce soit par l'ACEPP ou par ELISFA) pour présenter ce nouveau système et nous accompagner à ce passage.

→ Sabine suivra une formation les 7 et 8 Juin prochain.

→ Des temps d'échanges et de réflexion entre les différents acteurs de l'association seront régulièrement mis en place pour avancer sur le travail et répondre aux exigences de la loi.

A noter, cette loi aura forcément un impact sur la masse salariale puisqu'elle vise en partie à augmenter l'attractivité grâce à l'augmentation des salaires.

2) STABILISER ET SECURISER LES EQUIPES DES MULTI ACCUEIL

Objectifs : renforcer la cohésion des équipes

3) COMME EN 2022, RESTER EN VEILLE POUR REpondre A D EVENTUELS PROJETS

Objectifs : limiter l'impact de la hausse de toutes les charges et aller chercher des financements autres que ceux de la collectivité et de la CAF.

4) METTRE EN PLACE UNE ARCHITECTURE INFORMATIQUE ET SECURISER LES DONNEES

Gestionnaire de deux multi accueil, d'un RPE et d'un LAEP, l'association a besoin d'être performante en termes de stockage et de sécurisation des données et ce afin de répondre aux normes RGPD.

Comme bons nombres d'associations, force est de constater que malgré notre vigilance, nous ne répondons pas forcément à 100% à ces injonctions. De plus, notre système de stockage et de transmissions des données n'est pas optimum ce qui ne favorise l'investissement des administrateurs. Ceux-ci, après travail de réflexion en commission ont donc décidé de mettre en place un réseau informatique associatif par l'installation de licences 365.

Une arborescence commune à l'ensemble des services va être créée sur un SharePoint avec comme objectif non seulement de sécuriser les données, de favoriser l'accès aux documents (accès qui sera accordé ou non en fonction du degré de responsabilité) mais aussi de permettre une transmission des informations aux administrateurs ce qui devrait éviter de perdre des données et ainsi faciliter leur arrivée quand il y a renouvellement au CA.

Grâce aux licences office, nous allons créer une adresse professionnelle propre à chaque salarié ce qui va nous permettre de mieux communiquer mais aussi de leur donner accès à leur dossier personnel. Il n'y aura alors plus de dossiers papier.

Nous y voyons deux avantages : le premier évident, nous sécurisons les informations confidentielles et le deuxième, nous limitons l'impact écologique du papier.

5) DEVELOPPER DES ACTIONS EN LIEN AVEC LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Actuellement, la commission développement durable réfléchit à d'éventuelles actions simples à développer et s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Des idées ont été lancées :

- Utiliser du papier recyclable
- Relancer les composteurs
- Réfléchir en collaboration avec la CDC à utiliser des couches recyclables
- Fabriquer par nous-mêmes le liniment, le sérum physiologique
- Continuité des « ateliers cousettes »

6) PROJET DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SIEL

Association qui donne la possibilité à chacun et particulièrement au public fragilisé d'améliorer sa santé et son confort de vie par la pratique d'une activité physique adaptée.

Il s'agirait ici de collaborer à titre expérimental autour d'un projet avec des femmes enceintes et ou des familles avec enfants de moins de 3 ans.

7) ORGANISER UN TEMPS FESTIF POUR FETER LES 20 ANS DE FRAMBOISINE



L'association Framboisine fêtera cette année ses 20 ans d'existence

Rendez-vous le 3 Juin sur le site de l'Anjouinière à partir de 15h !

Dates de fermetures de l'été :

- Les services de Framboisine prendront leurs congés d'été du 31 juillet au 18 août 2023 inclus. Attention, les crèches resteront fermées au public les 21 et 22 Août 2023 pour journées pédagogiques.
- Pont de l'Ascension : 19 mai 2023

Dates de fermetures d'hiver :

Les dates seront à définir et à voter lors d'un prochain Conseil d'Administration.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

Comme chaque année, nous avons établi le budget prévisionnel 2023 au regard des besoins de fonctionnement de l'association.

On peut constater que le résultat de l'année 2022 est quasi à l'équilibre (déficit de 658.44 euros). L'association présente donc une gestion saine et des fonds propres confortables à ce jour qui doivent lui permettre de faire face à d'éventuels événements inattendus.

Cependant, comme on a déjà pu l'expliquer il s'agit d'un résultat à modérer. En effet, celui-ci est agrémenté d'une reprise sur provisions retraite due à des changements de taux. Il nous faut donc être très prudents pour l'année à venir d'autant plus que le contexte financier et l'inflation galopante ne nous amène pas à la sérénité.

Le budget 2023 a été très difficile à bâtir et il devra être revu et réajusté en cours d'exercice lorsque nous aurons, nous l'espérons des réponses aux nombreuses questions qui s'imposent à nous.

Le budget prévisionnel 2023 qui a été validé par les administrateurs n'est pas à l'équilibre et ce pour plusieurs raisons :

- Nous avons choisi d'appliquer + 6% aux comptes 6, non pas que les services aient décidés de dépenser plus mais bien pour répercuter l'inflation galopante.
- Elisfa nous a déjà averti que la valeur du point de pesée allait de façon certaine évoluer en fonction de l'évolution du SMIC et de l'inflation.
- Nous avons recruté une professionnelle en plus et étendu les horaires de la responsable du LAEP pour répondre à l'ouverture du nouveau service.
- Nous attendons une évolution de la masse salariale de + 8,4%.
- Nous sommes dans l'attente de la nouvelle COG (Convention d'Objectifs et de Gestion de la CAF) qui devrait être votée en cours d'année. A ce jour, le taux de PSU reste à 6 euros et ne répond donc pas à l'augmentation de nos charges.

Face à ce contexte très incertain et conscient que les limites de la collectivité ne sont pas extensibles, l'association a pris la décision pour l'année 2023 de mobiliser ses fonds propres à hauteur de 21 580 euros pour combler le déficit qui va s'imposer en 2023 et solliciter une subvention à hauteur de 263 000 euros à la Communauté de communes.

Suite à la commission petite enfance qui s'est réuni le 3 Avril dernier, la communauté de communes nous propose d'attendre les réponses de la COG et des négociations actuellement engagées, afin de nous revoir pour une « revoyure » début Octobre. L'association s'est engagée à produire un budget prévisionnel réajusté au 31 Août 2023. La CDC s'est de son côté engagée à ré étudier notre demande à partir de ce budget réajusté.

Nous remercions la CCVC de leur confiance, de leur bienveillance et de nous donner les moyens de continuer à mettre en place notre projet et ainsi proposer un accueil de qualité aux familles et aux enfants du territoire.

LE MOT DE LA FIN...

L'association FRAMBOISINE est une association à gestion parentale qui, depuis 2003, crée du lien entre les familles des différentes communes de la CCVC. Elle propose une qualité d'accueil permanente reconnue sur tout le territoire.

La mutualisation de la proposition des modes d'accueil des enfants facilite notre vie de parents. La diversité des services proposés répond à tous les types de besoins.

Le parent est le premier éducateur de son enfant et, à ce titre, joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs éducatives et l'accompagnement de l'enfant. Autour de l'enfant, il y a de nombreux acteurs (famille, assistantes maternelles, éducateurs, enseignants...) et le rôle des parents se décline par une **coopération entre parents et professionnels**.

Il faut se rendre à l'évidence, il y a des familles qui n'ont pas choisi délibérément la crèche parentale, mais s'y sont retrouvées par nécessité, parce qu'elles n'ont pas trouvé de place ailleurs, par exemple. D'autres ont fait ce choix, mais sans vraiment se rendre compte de tout ce que cela impliquait en termes d'engagement, de responsabilités et de charge de travail.

Il y a donc un premier cap à franchir, celui de prendre la mesure de ses implications.

Nous espérons que la lecture de ce rapport d'activités vous y aidera et vous aura permis de comprendre l'importance de l'implication de chacun.

Il est indispensable de bien considérer que, dès l'instant où nous faisons partie de la crèche, elle nous appartient, et nous en sommes partie prenante.

L'investissement de tous est donc possible !

C'est le don de chaque famille qui permet de garantir la qualité de nos services.